NOTE D'INFORMATION RELATIVE A L'OFFRE D'OBLIGATIONS PAR DOMAINE LEBLANC.

Le présent document reçoit l'approbation totale de DOMAINE LEBLANC

LE PRESENT DOCUMENT N'EST PAS UN PROSPECTUS ET N'A PAS ETE VERIFIE OU APPROUVE PAR L'AUTORITE DES SERVICES ET MARCHES FINANCIERS (FSMA)

29 juillet 2021

AVERTISSEMENT : L'INVESTISSEUR COURT LE RISQUE DE PERDRE TOUT OU PARTIE DE SON INVESTISSEMENT ET/OU DE NE PAS OBTENIR LE RENDEMENT ATTENDU.

LES INSTRUMENTS DE PLACEMENT NE SONT PAS COTES : L'INVESTISSEUR RISQUE D'EPROUVER DE GRANDES DIFFICULTES A VENDRE SA POSITION A UN TIERS AU CAS OU IL LE SOUHAITERAIT.

Partie 1 – Principaux risques propres à l'émetteur et aux instruments de placement offerts, spécifiques à l'offre concernée

A. Risques liés à l'émetteur

L'Emetteur est une société spécialisée dans l'hôtellerie et les hébergements similaires.

Certains risques et incertitudes que l'Emetteur estime importants, à la date de cette Note d'information, sont décrits ci-dessous. Ces divers risques pourraient causer une diminution du chiffre d'affaires et des bénéfices escomptés de l'Emetteur et en altérer la gestion, ce qui a terme pourrait affecter la capacité de l'Emetteur à remplir ses obligations en vertu des Obligations.

L'Emetteur est exposé au risque de commercialisation. Tout retrait d'un des futurs acquéreurs pourrait engendrer du retard d'encaissement venant dégrader le bilan du promoteur.

L'Emetteur est exposé au risque lié aux travaux. Tout retard pourrait engendrer des pénalités venant dégrader le bilan du promoteur.

L'Emetteur est exposé à la situation sanitaire actuelle. En effet, l'épidémie mondiale du coronavirus a mis à l'arrêt l'industrie du bâtiment. Cela peut impliquer un retard des travaux et des difficultés de commercialisation.

B. Risques liés aux obligations

Les Obligations sont des instruments de dette qui comportent certains risques. En souscrivant aux Obligations, les investisseurs consentent un prêt à l'émetteur, qui s'engage à payer annuellement des intérêts et à rembourser le principal à la Date d'échéance. En cas de faillite ou de défaut de l'émetteur, les investisseurs courent le risque de ne pas obtenir ou d'obtenir tardivement les montants auxquels ils auraient droit et de perdre tout ou partie du capital investi. Chaque investisseur doit donc étudier attentivement la Note d'information, au besoin avec l'aide d'un conseil externe.

La liquidité limitée des titres émis par des sociétés non cotées ne permet pas toujours de céder ces instruments financiers au moment souhaité.

C. Risques liés à l'Offre

L'Offre est conditionnée à la levée d'un montant minimum par l'Emetteur de 750 000 €. Si ce montant n'est pas atteint, l'Emprunt Obligataire sera annulé et les investisseurs remboursés.

Partie 2 - Informations concernant l'émetteur et l'offreur des instruments de placement

A. L'identité de l'émetteur

1. Données concernant l'émetteur

DOMAINE LEBLANC, est une SAS de droit français ayant établi son siège social au, 4 rue Charcot, 75013 et enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 898 912 571.

2. Activité de l'Emetteur

DOMAINE LEBLANC est spécialisée dans l'hôtellerie et les hébergements similaires. Elle a pour objet social Pour réaliser son objet, la société peut agir directement ou indirectement pour son compte ou celui de tiers ou encore au sein d'un GIE, notamment. Elle peut prendre sous toutes formes, tous intérêts et participations dans toutes autres structures. Elle peut réaliser, plus généralement, toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter l'extension ou le développement.

3. Actionnariat

Actionnaires:

SCI LENOIR: 20 % des actions de la société

Mme REBIC Dragana : 40 % des actions de la société M. Thierry DA SILVA : 40 % des actions de la société

4. Opérations conclues par l'Emetteur

Il n'existe aucune opération pouvant être qualifiée d'importante entre l'Emetteur et les personnes visées au 3° et/ou des personnes liées autres que des actionnaires, pour les deux derniers exercices et l'exercice en cours.

5. Organe d'administration

Composition:

La société est présidée par la SCI LENOIR, elle-même gérée par M. Thierry DA SILVA.

Rémunération:

A la date de cette Note d'information, il n'existe aucune rémunération pour les membres de l'organe légal d'administration.

A la date de cette Note d'information, il n'existe aucune sommes provisionnées ou constatées par l'Emetteur ou ses filiales aux fins du versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

6. Condamnation(s) visée(s) à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014

Les personnes visées au 4° n'ont fait l'objet d'aucune condamnation visée à l'article 20 de la loi du 25 avril 2014 relative au statut et au contrôle des établissements de crédit et des sociétés de bourse.

7. Conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts entre l'Emetteur et les personnes visées au 4° ou 5° ou avec d'autres parties liées n'est à signaler.

8. Identité du commissaire

Il n'existe pas de commissaire aux comptes désigné au sein de DOMAINE LEBLANC.

B. Informations financières concernant l'émetteur

1. Comptes annuels

La société a été créée le 3 mai 2021. Elle arrêtera ses comptes au 30 septembre 2022.

2. Déclaration sur le fonds de roulement

L'Emetteur déclare que de son point de vue, son fonds de roulement net est suffisant au regard de ses obligations sur les douze prochains mois.

3. Déclaration sur le niveau des capitaux propres et de l'endettement

L'Emetteur déclare qu'à la date du 28 juillet 2021 ses capitaux propres s'élèvent à 100 €.

A la même date, l'Emetteur déclare que son endettement s'élève à 0 €.

4. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

L'Emetteur déclare qu'il n'y a pas eu de changement significatif de sa situation financière ou commerciale entre la fin du dernier exercice social et la date de l'ouverture de l'Offre.

C. <u>Identité de l'offreur</u>

La société Raizers est une société par actions simplifiée de droit français, dont le siège social est situé 16, rue Fourcroy, 75017, Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 RCS PARIS. Le site internet de l'Offreur est le suivant : www.raizers.com

Partie 3 – Informations concernant l'offre des instruments de placement

A. <u>Description de l'offre</u>

1. Généralités

Montant	maximal	pour	lequel	l'Offre	est	1 000 000 €
effectuée						
Montant	minimal	pour	lequel	l'Offre	est	750 000 €
effectuée						
Valeur no	minale d'ur	ne Oblid	gation			1€

Date d'ouverture de l'Offre	29 juillet 2021
Date de fermeture de l'Offre	16 août 2021
Date d'émission prévue des obligations	16 août 2021
Frais à charge des investisseurs	Aucun

2. Clôture anticipée

La clôture anticipée de la Période de Souscription interviendra automatiquement dès que le montant total souscrit dans le cadre de l'Emprunt obligataire atteindra le montant maximal à émettre soit, le montant de 1 000 000 €. Une fois ce montant atteint, toute demande de souscription sera refusée dans le cadre de la présente Offre.

3. Modalités de souscription et de paiement

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg.

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 4 mai 2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.

La souscription aux un million (1 000 000) d'Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 16/08/2021 au plus tard.

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » :

- chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire ;
- à l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente;
- lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 16/08/2021.

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers

4. Emission des obligations

Les Obligations seront émises au plus tard le 16 août 2021.

5. Frais

Les frais juridiques, administratifs et autres en relation avec l'émission de l'Emprunt obligataire sont à charge de l'Emetteur.

B. Raisons de l'offre

1. Description du projet immobilier

A. Opération

L'opération Château LeBlanc consiste en l'achat d'un château d'une surface de 845 m² et de deux maisons situés sur une parcelle de 30 272 m² au 1 Rue du Château, 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray dans la région rouennaise.

Elle est portée par M. DA SILVA, expert-comptable, et Mme REBIC, architecte affichant 28 années d'expérience sur la région. Ils souhaitent mettre à profit leur réseau et connaissances pour réaliser plusieurs opérations de réhabilitation de châteaux pour en faire des hôtels de luxe en Normandie.

Cette opération se déroule en plusieurs étapes :

- 1. Opération de marchand de biens : Acquisition par la SCI LENOIR d'un château, de 30 272 m² de foncier total ainsi que de bâtis annexes attachés à ces fonciers. La SCI revend deux bâtis ainsi que la parcelle associée d'une surface de 5 124 m² à un opérateur immobilier, <u>ALPINEA MAISONS</u>. Cela lui permettra ainsi, après revente, de couvrir l'acquisition du complexe immobilier ainsi que le démarrage des travaux ;
- 2. La revente de parcelles supplémentaires à ALPINEA MAISONS en réserve foncière ;
- 3. La réhabilitation du château en hôtel de luxe par la SAS DOMAINE LEBLANC.

Raizers est donc sollicité pour financer uniquement la première étape de cette opération, à savoir l'achat de l'intégralité de l'assiette foncière avant la revente des maisons à ALPINEA MAISONS.

L'emprunt n'est pas lié à l'exploitation de ce château, mais simplement à l'achat/revente des maisons en vue de leur réhabilitation par un autre opérateur. Les opérateurs, qui prévoient une réhabilitation intégrale de l'hôtel, y compris la création de piscines et saunas troglodytes, souhaitent démarrer les travaux au plus vite, d'où leur besoin en financement à hauteur d'un million d'euros, comprenant les coûts liés à l'acquisition et au démarrage des travaux.

Les biens à vendre sont **sous promesse de vente pour un montant de 1 200 000 €** au profit d'ALPINEA, la revente devant avoir lieu dans le courant du T4 2021. ALPINEA s'est également positionné, via une offre d'achat, sur des parcelles complémentaires dont les ventes doivent avoir lieu dans un second temps.

Il s'agit de la première opération de ce type réalisée par M. DA SILVA et Mme REBIC. Ils affichent cependant tous deux des profils complémentaires, Madame REBIC assurant la partie technique et Monsieur DA SILVA la partie financière et juridique.

Le bien sera acquis par la SCI LENOIR et l'emprunt porté par la SAS DOMAINE LEBLANC, elle-même détenue par la SCI détenant l'actif. Afin de garantir le complet remboursement de l'emprunt, une hypothèque de 1^{er} rang au profit de la masse des obligataires est concédée par la SCI LENOIR.

Zoom sur le programme

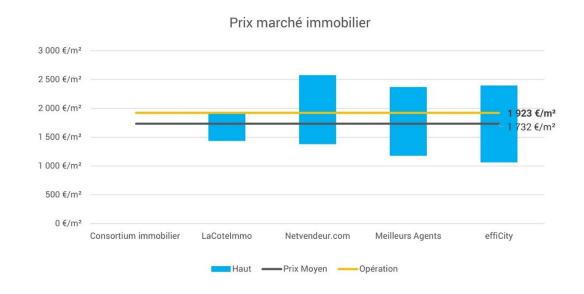
Lot n°	Typologie	m²	Annexes	Prix/m²	Prix de vente	Précommercialisé	Etat de commercialisation	Conditions suspensives
1	Maison	140	500	1 857	260 000	Oui	ALPINEA - Sous promesse de vente	Aucune
2	Maison	120	600	2 000	240 000	Oui	ALPINEA - Sous promesse de vente	Aucune
3	Terrain		4024		700 000	Oui	ALPINEA - Sous promesse de vente	Aucune
TOTAL		260	5 124	1 923	1 200 000			
			Pré-commerc	ialisation en l	ots	3	100 %	
			Pré-commerc	ialisation en d	chiffre d'affaires	1 200 000	100 %	

La promesse de vente, signée le 21 juillet 2021, prévoit la vente des deux maisons et de la parcelle associée, pour un total de 5 124 m². ALPINEA souhaite réhabiliter les deux maisons existantes et conserver les parcelles en réserve foncière afin d'y créer un projet de lotissement dans les années à venir.

La promesse de vente a été signée sans condition suspensive d'obtention de permis de construire ni d'obtention de crédit.

En parallèle, les opérateurs conservent le château afin de le réhabiliter en hôtel haut de gamme. La parcelle totale acquise par M. DA SILVA et Mme REBIC compte 30 272 m². Ils envisagent également, dans un second temps, la revente des parcelles situées le plus au nord, toujours à la société ALPINEA. Ces ventes interviendront après le remboursement de l'emprunt obligataire.

Prix de marché



Le prix de vente a été basé sur les offres d'achat initialement signées avant la signature de la promesse globale de l'opération. ALPINEA rachète les maisons au prix du marché, même si ces dernières nécessitent des travaux de réhabilitation. L'objectif d'ALPINEA est avant tout d'acquérir les parcelles en réserve foncière dans l'attente de pouvoir y réaliser un projet de lotissement. A noter que la promesse de vente signée ne comporte aucune condition suspensive susceptible de remettre en question l'engagement des parties.

A noter également que 1 700 000 € supplémentaires sont sous offre d'achat de la part d'ALPINEA pour des parcelles supplémentaires. Ce chiffre d'affaires n'a pas été pris en compte dans le cadre de cette opération, puisque ces parcelles ne font pas l'objet de promesses de ventes à ce jour. Ces ventes complémentaires permettront aux opérateurs de financer les travaux du château, budgétisés à hauteur de 1 800 000 € TTC.

B. Planning prévisionnel



C. Bilan de la promotion

Postes	Montants HT	TVA	Montants TTC
Chiffre d'affaires	1 200 000		1 200 000
Coût d'acquisition	650 000		650 000
Frais notaires	52 000		52 000
Hypothèque	18 000		18 000
Frais financiers	65 000	13 000	78 000
Avance travaux château	126 667	25 333	152 000
Coût de revient à l'acquisition	911 667	13 000	950 000
Intérêts financiers	150 000		150 000
Coût de revient total	1 061 667	13 000	1 100 000
Marge nette au moment du remboursement de l'emprunt	138 333	(13 000)	
En % du Chiffre d'affaires	12%		
Chiffre d'affaires deuxième vente ALPINEA MAISONS	1 700 000		1 700 000
Marge nette totale (après deuxième vente à ALPINEA MAISONS)	1 838 333		

Hypothèque de 1^{er} rang :

Loan to Value (Emprunt / prix de vente): 83 %

Loan to cost (Emprunt / coût total de l'opération) : 91 % Loan to acquisition (Emprunt / coût d'acquisition) : 154 %

2. Détails du financement de l'investissement ou du projet que l'offre vise à réaliser

Besoins		Ressources				
Prix de revient à l'acquisition TTC (= total des charges HT + TVA – frais financiers - frais de commercialisation)		Apport en fonds propres opérateur :	100 000 €	9%		
		Emprunt obligataire émis sur la plateforme :	1 000 000 €	91%		
Total besoins	1 100 000 €	Total ressources	1 100 000 €	100%		

Partie 4 - Informations concernant les instruments de placement offerts

A. Caractéristiques des instruments de placement offerts

Les termes et conditions des Obligations sont décrits de manière extensive dans le document intitulé Contrat obligataire repris en Annexe à la présente Note d'information, et dont les principales caractéristiques sont reprises ci-dessous. Une souscription à une ou plusieurs Obligations entraine l'adhésion explicite et sans réserve de l'Investisseur aux termes et conditions des Obligations.

Nature et catégorie	Obligations nominatives			
Devise	EURO (€)			
Valeur nominale	1 €			
Date d'échéance	16 février 2023			
Date de remboursement	16 février 2023			
Modalités de remboursement	Le remboursement interviendra à l'échéance conformément à l'article 16 du Contrat obligataire ou de manière anticipée conformément à l'article 17 du Contrat obligataire.			
Restriction de transfert	Librement cessible			
Taux d'intérêt annuel brut	10 %			
Date de paiement des intérêts	Les intérêts seront payés à la date stipulée à l'article 14 du Contrat obligataire			

Partie 5 – Toute autre information importante adressée oralement ou par écrit à un ou plusieurs investisseurs sélectionnés

A. Droit applicable

Les obligations et toutes les obligations non contractuelles résultant des Obligations ou en rapport avec celles-ci sont régies et doivent être interprétées conformément au droit français.

B. Litige

Tout litige relatif à l'interprétation, la validité ou le respect de la Note d'Information que l'Emetteur et les Obligataires ne parviendraient pas à résoudre à l'amiable sera de la compétence exclusive des tribunaux français.

C. Information aux obligataires

Les informations relatives au suivi des activités de l'Emetteur seront disponibles sur le site de Raizers (<u>www.raizers.com</u>).	

Annexes

- 1. Contrat obligataire
- 2. Comptes annuels pour les exercices 2020 ; 2019 ; 2018 de la société DSC AUDIT, GAPD de l'opération



DOMAINE LEBLANC - Immatriculée au RCS de Paris n° 898 912 571 - SAS au capital de 100 € 4, Rue Charcot - 75013 Paris

CONTRAT D'EMISSION D'UN EMPRUNT OBLIGATAIRE D'UN MONTANT DE 1 000 000 EUROS COMPOSE DE 1 000 000 OBLIGATIONS

(le « Contrat »)

AVERTISSEMENT

La présente émission obligataire est réalisée dans le cadre d'une opération de financement participatif telle que définie à l'article L.411-2-I bis du Code monétaire et financier.

L'attention des investisseurs est attirée sur les facteurs de risques inhérents à cette opération tels qu'indiqués dans l'accès restreint et progressif au site internet www.raizers.com ayant précédé l'accès au présent document.

La diffusion, directe ou indirecte, dans le public en France des instruments financiers acquis à l'occasion de cette émission ne peut être réalisée que dans les conditions prévues aux articles L.411-1, L.411-2, L.412-1 et L.621-8 à L.621-8-3 du Code monétaire et financier.

Cette opération n'a pas donné lieu ni ne donnera lieu à l'établissement d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

1 EMETTEUR DES OBLIGATIONS

La société DOMAINE LEBLANC, SAS dont le siège social est situé au 4, Rue Charcot - 75013 Paris et immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 898 912 571, dûment représentée aux fins des présentes (l'« Emetteur ») a souhaité réaliser la présente émission obligataire dans le cadre de son activité.

2 PLATEFORME D'EMISSION DES OBLIGATIONS

L'Emetteur a pour activité: Hôtel et hébergements similaires, et a souhaité procéder à une émission obligataire dont il a proposé la souscription sur la plateforme de financement participatif de la société Raizers (la « Plateforme Raizers »), société par actions simplifiée dont le siège social est situé 16, rue Fourcroy 75017 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 804 419 901 RCS PARIS (« Raizers »), dûment représentée aux fins des présentes.

3 UTILISATION DES FONDS

Les fonds provenant de la présente émission obligataire seront intégralement utilisés pour le financement de l'acquisition d'un château et de son foncier. L'opération est nommée « Domaine Leblanc », et est située au 1, Rue du Château - 27430 Saint-Pierre-du-Vauvray (« **l'Opération** »).

Le château et son foncier représentent 30 272 m² comprenant :

- Un château et l'ensemble de ses annexes ;
- Deux maisons, actuellement sous promesse de vente au profit d'ALPINEA MAISONS (et d'une parcelle foncière d'une surface de 5 124 m² à déduire de la contenance globale ci-dessus citée).



4 MONTANT DE L'EMISSION

L'emprunt obligataire, d'un montant nominal d'un million euros (1 000 000 €) (l'« Emprunt Obligataire »), est représenté par un million (1 000 000) d'obligations émises par l'Emetteur, d'un montant nominal d'un euro (1 €) chacune, portant intérêt au taux fixé à la clause 14 du Contrat (les « Obligations »).

L'Emprunt Obligataire est régi par les articles L.213-5 et suivants du Code monétaire et financier et L.228-38 et suivants du Code de commerce.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était inférieur à soixantequinze pour cent (75%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, celui-ci sera annulé et les versements reçus par l'Emetteur restitués aux souscripteurs dans un délai maximum de trente (30) jours calendaires à compter la clôture de la Période de Souscription.

Si le montant global des souscriptions reçues à l'issue de la Période de Souscription était égal ou inférieur à cent pour cent (100%) du montant total de l'Emprunt Obligataire, mais supérieur à soixante-quinze pour cent (75%) de celui-ci, l'Emetteur pourra limiter le montant de l'Emprunt au montant des souscriptions reçues avec l'accord du Représentant de la Masse des Obligataires et émettre les Obligations correspondantes sur la base de la même valeur nominale.

5 FORME DES OBLIGATIONS

Les Obligations seront émises sous la forme nominative. La propriété des Obligations sera établie par une inscription en compte, conformément aux articles L.211-3 et suivants du Code monétaire et financier (chaque propriétaire d'Obligations étant un « **Porteur** »).

Aucun document matérialisant la propriété des Obligations ne sera émis en représentation des Obligations.

6 PRIX D'EMISSION

Les Obligations seront émises à leur valeur nominale, soit au prix d'un euro (1 €), payable en totalité à la souscription, avec un minimum de souscription pour chaque Porteur de mille (1 000) Obligations, soit mille euros (1 000 €).

7 MODALITES DE SOUSCRIPTION

Les souscriptions et les versements de fonds correspondant seront effectués auprès de la banque séquestre selon les instructions apparaissant sur l'écran de la Plateforme Raizers. Le prix d'émission de chaque Obligation sera payable en totalité à la souscription des Obligations, par versement en numéraire par carte bancaire ou par virement bancaire auprès de la Banque Séquestre.

La banque séquestre désignée est la société MangoPay SA, société anonyme de droit luxembourgeois, dont le siège social est situé 2, avenue Amélie, L-1126 Luxembourg et immatriculée sous le numéro B173459 RCS Luxembourg (la « Banque Séquestre »).

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée à la Banque Séquestre de son obligation de conservation des financements à l'issue de la période de collecte et de lui donner instruction de verser lesdites sommes à l'Emetteur.

L'Emetteur et Raizers conviennent que les fonds versés par la Banque Séquestre à l'Emetteur correspondront au montant de l'Emprunt Obligataire, déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers conformément aux dispositions du contrat en date du 4 mai 2021 conclu entre d'une part l'Emetteur et d'autre part Raizers relatif au présent Emprunt Obligataire.



8 DUREE DE LA SOUSCRIPTION

La souscription aux un million (1 000 000) d'Obligations pourra être ouverte dès la signature du Contrat jusqu'au 16/08/2021 au plus tard (la « Période de Souscription »).

Chaque souscription sera considérée recevable par (i) la signature du bulletin de souscription et (ii) le paiement du prix de souscription correspondant.

Les souscriptions seront enregistrées jusqu'à complète souscription de l'Emprunt Obligataire selon la règle du « 1^{er} arrivé, 1^{er} servi » :

- chaque jour, comptabilisation des paiements carte bancaire et virement bancaire;
- à l'approche du montant total, en cas de réception de plusieurs paiements le même jour, les souscriptions sont classées de la plus ancienne à la plus récente;
- lorsque le montant maximum est atteint, les souscriptions arrivant après, même recevable, sont annulées.

Les Obligations seront émises au plus tard le 16/08/2021 (la « Date d'Emission »).

L'Emprunt Obligataire pourra être clôturé par anticipation si la totalité des Obligations sont souscrites sur décision de l'Emetteur et avec l'accord écrit (par tout moyen y compris par e-mail) préalable de Raizers.

9 DURÉE DE L'EMPRUNT OBLIGATAIRE

Les Obligations sont émises pour une durée de 18 mois à compter de la Date d'Emission.

Ainsi, un an et demi, après la Date d'Emission (la « Date d'échéance »), chaque obligation aura été remboursée.

10 RANG DES OBLIGATIONS ET MAINTIEN DE L'EMPRUNT À SON RANG

Le principal et les intérêts des Obligations constituent des engagements directs, inconditionnels, non subordonnés et, sous réserve des stipulations ci-après, non assortis de sûretés de l'Emetteur, venant à tout moment, au même rang entre elles et (sous réserve des dispositions impératives du droit français) au même rang que tous les autres engagements chirographaires, présents ou futurs, de l'Emetteur.

L'Emetteur s'engage, jusqu'au remboursement de la totalité des Obligations, à ne conférer ni ne permettre que subsiste un quelconque nantissement, hypothèque, gage ou autre sûreté de quelque nature que ce soit, sauf (i) au profit d'un établissement de crédit ou (ii) avec l'accord exprès écrit et préalable du Représentant de la Masse, sur l'un quelconque de ses actifs ou revenus, présents ou futurs, en garantie d'un endettement souscrit ou garanti par l'Emetteur après l'émission des Obligations, sans en faire bénéficier pari-passu les Obligataires, en consentant les mêmes garanties et le même rang aux Obligataires.

11 GARANTIE A PREMIERE DEMANDE / CAUTIONS PERSONNELLES

DSC AUDIT, SAS au capital de 2000 euros, dont le siège social est situé au 4, Rue Charcot - 75013 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 813 791 803, s'est engagée à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une garantie à première demande.

ΕT

Monsieur DA SILVA, né le 20 juillet 1967, résidant au 10, Avenue Charles de Gaulle - 78230 Le Pecq, s'est engagé à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une caution personnelle.



EΤ

Madame REBIC Dragana, née le 01 octobre 1968, résidant au 93 ruelle Rémi Constant, 27340 Criquebeuf sur Seine, s'est engagée à garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire en vertu d'une caution personnelle

12 GARANTIE HYPOTECAIRE

Pour garantir le complet remboursement du présent Emprunt Obligataire (principal, intérêts, frais et accessoires), une hypothèque de premier rang sera inscrite sur l'actif immobilier décrit en article 3 par le Représentant de la Masse le jour de l'acquisition dudit actif immobilier par l'Emetteur, ci-après dénommée la « Garantie Hypothécaire ».

Pour garantir aux Porteurs l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire visée au présent article 12, l'Emetteur affecte à titre de gage au profit du Représentant de la Masse, qui accepte, la somme représentant le montant de l'Emprunt Obligataire (déduction faite de toute somme qui serait due par l'Emetteur auprès de Raizers ainsi qu'il est dit à l'article 7 ci-dessus) qui sera versée au notaire représentant Raizers pour la prise de garantie hypothécaire susvisée (le « Notaire Séquestre »).

Pour assurer la validité du gage, cette somme sera versée au Notaire Séquestre, qui en sera constitué dépositaire et séquestre.

Raizers est dûment mandatée en vue de donner mainlevée au Notaire Séquestre de son obligation de conservation de la somme susvisée et de lui donner instruction de verser ladite somme au notaire représentant l'Emetteur pour l'utilisation des fonds visée à l'article 3 ci-dessus et la prise de garantie hypothécaire susvisée.

Par dérogation à l'article 1960 du Code civil, l'Emetteur autorise d'ores et déjà et de manière irrévocable le Notaire Séquestre à libérer le montant séquestré à la seule demande de Raizers.

Ce versement sur instruction de Raizers vaudra au Notaire Séquestre pleine et entière décharge de sa mission.

L'encaissement des fonds par le Notaire Séquestre vaudra acceptation de la mission qui lui est confiée dans les termes stipulés aux présentes.

13 CONDITIONS SUSPENSIVES

La validité du Contrat est soumise à la réalisation des conditions suspensives suivantes (ci-après les « Conditions Suspensives »). Le versement des fonds ne pourra donc avoir lieu que lorsque les Conditions Suspensives ci-dessous seront réalisées :

- Réception de l'acte d'affectation hypothécaire ;
- Réception des cautions personnelles en versions originales.

14 INTÉRÊTS

Les Obligations portent intérêt de la Date d'Emission (incluse) jusqu'à la Date d'Echéance (exclue) au taux de dix pour cent (10%) (le « **Taux d'Intérêt** ») l'an de leur valeur nominale, sur une base de 365 jours par an, calculé comme suit :

 $Mv = Mi \times Tx$

Mv: Montant à verser

Mi: Montant toujours investi



Tx: Taux d'intérêt annuel

le résultat étant arrondi à la deuxième décimale la plus proche (les demis étant arrondis à la décimale inférieure).

Les intérêts sont payables en une seule fois à la Date d'échéance telle que définie à l'Article 9 des présentes.

Chaque Obligation cessera de porter intérêt à compter de sa date de remboursement effectif, à moins que le paiement du principal ne soit indûment refusé ou retenu. Dans ce cas, le montant de l'Obligation qui n'a pas été dûment payé continuera de porter intérêt conformément au présent article (tant avant qu'après le prononcé du jugement) jusqu'à la date à laquelle toutes les sommes dues au titre de l'Obligation sont reçues par ou pour le compte du Porteur concerné.

15 INTERETS DE RETARD

Toute somme en principal, intérêts, frais et accessoires exigibles en vertu des stipulations des présentes qui ne serait pas payée à la bonne date, portera intérêt de plein droit, à partir de cette date jusqu'au jour de son paiement effectif, au taux initialement prévu majoré d'une pénalité de 3% supplémentaires et sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure préalable. Les intérêts de retard seront calculés sur la base du nombre de jours écoulés et d'une année de 365 jours (ou 366 pour les années bissextiles).

Cette stipulation ne pourra nuire à l'exigibilité survenue et, par suite, ne pourra pas valoir accord de délai de règlement.

16 REMBOURSEMENT

A moins qu'elles n'aient été préalablement remboursées, les Obligations seront amorties en totalité à la Date d'Echéance.

Les Obligations intégralement amorties seront immédiatement annulées et ne pourront pas, par conséquent, être réémises ou revendues.

17 REMBOURSEMENT ANTICIPÉ VOLONTAIRE DE L'EMETTEUR

L'Émetteur pourra, à compter à toute date suivant la Date d'Emission, à son gré, procéder au remboursement de la totalité (et non une partie seulement) des Obligations restant en circulation à tout moment avant leur Date d'Échéance (la « **Date de Remboursement Volontaire** ») au Montant de Remboursement Volontaire (tel que défini ci-dessous), sous réserve du respect par l'Émetteur de toutes les dispositions légales et règlementaires applicables.

Le « Montant de Remboursement Volontaire » sera égal, pour chaque Obligation en euros arrondi au centime d'euro le plus proche (0,005 euro étant arrondi au centième d'euro inférieur), à cent pour cent (100%) de la valeur nominale de l'Obligation augmenté des intérêts courus au titre de l'Obligation, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement Volontaire (exclue).

18 REMBOURSEMENT AUTOMATIQUE D'OBLIGATIONS

Le remboursement des Obligations s'effectuera automatiquement au fur et à mesure de la vente des lots mentionnés en article 3 du Contrat ; étant entendu que le château ne constitue pas un lot au sens des présentes. A chaque vente d'un lot, l'Emetteur devra rembourser le montant des Obligations correspondant au prix de vente reçu lors de la vente dudit lot et ce dans la limite du montant de l'Emprunt Obligataire, de ses



intérêts et frais annexes. Il est précisé que ce remboursement des Obligations en cas de vente des lots se fera en fonction de l'ordre de priorité des créanciers ayant une sûreté sur l'actif immobilier défini en Article 3.

En cas de vente d'un des lots, l'Emetteur s'engage à notifier par courriel au Représentant de la Masse, les conditions prévues de cette dernière dans un délai de dix (10) jours calendaires préalablement à la date de réitération de la vente.

La vente de chaque lot enclenchera un remboursement automatique anticipé partiel ou total de l'Emprunt Obligataire correspondant au montant de la vente arrondi à l'euro près inférieur jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts dus. Il est précisé que le montant des intérêts ne peut être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la date de survenance de la vente dudit lot.

19 EXIGIBILITÉ ANTICIPÉE

En cas de survenance de l'un des évènements prévus ci-dessous, le Représentant de la Masse agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, sur simple notification écrite, sans mise en demeure préalable, avant qu'il n'ait été remédié au manquement considéré, rendre immédiatement et de plein droit exigible le remboursement de la totalité, et non d'une partie seulement, des Obligations, à leur valeur nominale majorée des intérêts courus jusqu'à la date effective de remboursement, sans que le montant des intérêts ne puisse être inférieur à l'équivalent de six (6) mois de maturité de l'Emprunt Obligataire, jusqu'à la Date de Remboursement anticipé (exclue).

- défaut de paiement de tout montant, en principal ou intérêt, dû au titre de l'Emetteur depuis plus de trente (30) jours calendaires à compter de la date d'exigibilité de ce paiement;
- livraison de l'Opération définie en article 3 ;
- vente des lots sous promesse de vente au profit de la société ALPINEA MAISONS;
- s'il n'est pas remédié à l'un des manquements ci-dessous dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la réception par l'Emetteur de la notification dudit manquement :
 - non-respect par l'Emetteur de ses engagements quant à l'affection des fonds ;
 - inexactitude d'une information financière, ou relative à la situation financière de l'Emetteur ;
 - refus du commissaire aux comptes ou de l'expert-comptable de certifier les comptes de l'Emetteur;
 - changement de contrôle de l'Emetteur, caractérisé soit par le transfert de plus de 50% du capital social et/ou des droits de vote de l'Emetteur à un actionnaire tiers, soit par tout évènement ou convention ayant pour conséquence le changement de contrôle effectif de l'Emetteur, que ce soit dans l'immédiat ou à une échéance antérieure à la maturité de l'obligation;
 - en cas de décès, état de cessation de paiement ou de surendettement, de redressement judiciaire civil ou commercial, de liquidation judiciaire, de faillite personnelle ou de déconfiture du représentant légal de l'Emetteur et ce dans les limites permises par la loi;
 - en cas de manquement à l'une quelconque des obligations prévues au présent Contrat et en particulier aux déclarations et garanties de l'Emetteur ;



- en cas de défaut de paiement des créances du Trésor public, de la sécurité sociale et des salariés, ouverture d'une procédure d'alerte, de règlement amiable, d'une procédure collective ou de toute autre procédure similaire;
- en cas de cessation de l'activité de l'Emetteur ou dissolution de l'Emetteur ;
- en cas de dissimulation par l'Emetteur d'informations pertinentes et plus généralement un comportement judiciairement répréhensible du dirigeant de l'Emetteur;
- en cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre de l'un quelconque des contrats relatifs à d'autres financements conclus par l'Emetteur par l'intermédiaire de Raizers ou leur résiliation pour quelque cause que ce soit;
- en cas d'exigibilité anticipée de toute somme due par l'Emetteur au titre d'un financement,
 en ce compris un prêt bancaire, une émission d'obligations ou de bons de caisse, pour quelque cause que ce soit.

L'Emetteur s'engage à communiquer dans un délai de trois (3) jours calendaires à Raizers toute information de nature à entraîner un cas d'exigibilité, et ce dès qu'il en aura connaissance.

20 PROCEDURE DE RECOUVREMENT

Le Représentant agissant pour le compte de la Masse, de sa propre initiative ou à la demande de tout Porteur, pourra, en cas de défaillance de l'Emetteur dans l'exécution des paiements des intérêts et du principal dans un délai de plus de cinq (5) jours ouvrés à la suite de la date prévue à l'échéancier, procéder à une mise en demeure. En cas de non-exécution dans les quinze (15) jours ouvrés suivant la réception de la mise en demeure, le Représentant agissant pour le compte de la Masse pourra introduire une action en justice devant les tribunaux compétents.

En cas de mise en œuvre d'une procédure de recouvrement par le Représentant, les frais liés à cette procédure (notamment les frais de conseil) seront avancés par le Représentant et facturés à l'Emetteur. En outre, si le montant recouvert à l'issue de la procédure ne couvre pas la totalité du montant exigible à cette date (capital, intérêts et frais de procédure avancés par le Représentant), il est prévu que les frais avancés par le Représentant seront déduits du montant recouvert au profit des Porteurs.

21 PAIEMENT

Le paiement du principal et des intérêts dus au titre des Obligations sera coordonné par la société Raizers et se fera par l'intermédiaire de la Banque Séquestre. Le paiement sera effectué en euros par crédit ou par transfert sur le compte MangoPay (solution Leetchi Corp. S.A.) du Porteur libellé en euros, conformément aux dispositions fiscales applicables ou à d'autres dispositions légales ou réglementaires applicables, et sous réserve des stipulations de l'Article 22 (Régime Fiscal) ci-après.

Tous les paiements valablement effectués aux Porteurs libèreront l'Émetteur, le cas échéant, de toutes obligations relatives à ces paiements. Les Porteurs ne supporteront ni commission ni frais au titre de ces paiements.

22 REGIME FISCAL

Il est rappelé que la perception des intérêts d'obligations constitue une valeur mobilière de placement au regard de l'administration fiscale. A ce titre, elle est soumise à prélèvements sociaux ainsi qu'au barème de l'imposition sur le revenu. La gestion de ces flux fiscaux est assumée par Raizers en ce qui concerne les retenus à la source.



La documentation relative au traitement fiscal des valeurs mobilières de placement par l'administration fiscale française est disponible en version libre d'accès sur la Plateforme Raizers.

23 AUTORISATION DE L'EMISSION PAR L'EMETTEUR

L'émission de l'Emprunt Obligataire par l'Emetteur peut être conditionnée par une décision de la collectivité des associés ou actionnaires de la société émettrice, ou par une décision de l'associé unique de ladite société.

Il est entendu entre les Parties que l'Emetteur est seul responsable :

- Du bon respect des conditions de forme applicables au procès-verbal afférent à une telle décision ;
- De l'archivage du procès-verbal via les supports matériels admis par la loi.

Il est rappelé à l'Emetteur que l'ensemble des conditions de formes et d'archivage relatives au procès-verbal ainsi que leurs sanctions sont prévues dans le Code de commerce.

En tout état de cause, Raizers ne pourra à aucun moment voir sa responsabilité engagée en cas de procèsverbal non conforme aux dispositions législatives et règlementaires applicables en la matière. Ainsi, l'Emetteur sera toujours tenu de rembourser l'Emprunt Obligataire selon les termes du présent Contrat.

24 MASSE DES OBLIGATAIRES

Les Porteurs seront automatiquement groupés en une masse (la « Masse ») pour la défense de leurs intérêts communs.

La Masse sera régie par les dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce, sous réserve des stipulations ci-après.

24.1 Personnalité morale

La Masse disposera de la personnalité morale et agira d'une part par l'intermédiaire d'un représentant (le « Représentant de la Masse ») et d'autre part par l'intermédiaire d'une assemblée générale des Porteurs.

La Masse seule, à l'exclusion des Porteurs pris individuellement, exercera les droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations.

24.2 Représentant de la Masse

La qualité de Représentant de la Masse peut être attribuée à une personne de toute nationalité. Toutefois, les personnes suivantes ne peuvent être choisies comme Représentant de la Masse :

- l'Emetteur, ses employés et leurs ascendants, descendants et conjoints ;
- les entités garantes de tout ou partie des engagements de l'Emetteur; et
- les personnes auxquelles l'exercice de la profession de banquier est interdit ou qui sont déchues du droit de diriger, administrer ou gérer une société en quelque qualité que ce soit.

Le Représentant de la Masse initial sera la société Raizers.

Le Représentant de la Masse sera soumis aux dispositions des articles L.228-46 et suivants du Code de commerce. Le Représentant de la Masse pourra être révoqué ou remplacé par l'assemblée générale des Porteurs statuant à la majorité de 90% sur la base d'un *quorum* de 100% des Porteurs.

Le Représentant de la Masse ne recevra pas de rémunération au titre de l'exercice de ses fonctions.

24.3 Pouvoirs du Représentant



Sauf résolution contraire de l'assemblée générale des Porteurs, le Représentant de la Masse aura le pouvoir d'accomplir tous les actes de gestion nécessaires pour la défense des intérêts communs des Porteurs. Toutes les procédures judiciaires intentées à l'initiative ou à l'encontre des Porteurs devront, pour être recevables, l'être à l'initiative ou à l'encontre du Représentant de la Masse. Le Représentant de la Masse ne peut pas s'immiscer dans la gestion des affaires de l'Emetteur.

Sauf avis contraire des Porteurs, il est entendu que le Représentant de la Masse pourra décider à tout moment à compter de la date de signature du Contrat, et avec l'accord préalable de l'Emetteur, de modifier certaines dispositions dudit Contrat et notamment celles relatives :

- A la durée de la souscription (Article 8);
- A la durée de l'Emprunt Obligataire (Article 9) ;
- Aux garanties (Articles 11 et 12).
- Aux intérêts et, plus précisément, celles relatives au paiement des intérêts, à leurs modalités d'amortissement et à leur taux (Articles 14 et 15).

Le Représentant de la Masse pourra également décider de modifier les dispositions relatives au montant de l'émission (Article 4) mais cela uniquement jusqu'à la Date d'Emission au plus tard et en conformité avec le montant minimum global de souscription défini en Article 4 (75% du montant total de l'Emprunt Obligataire).

Dans ce cadre, chacun des Porteurs signera, au moment de la souscription, une procuration autorisant et donnant tous pouvoirs au Représentant de la Masse pour réaliser les modifications du Contrat visées cidessus. Cette procuration est attachée en Annexe 1 au présent Contrat.

24.4 Assemblées générales des Porteurs

Les assemblées générales des Porteurs pourront être réunies à tout moment, sur convocation par l'Emetteur ou par le Représentant de la Masse. Un ou plusieurs Porteurs, détenant ensemble au moins un trentième (1/30e) des Obligations en circulation, pourront adresser à l'Emetteur et au Représentant de la Masse une demande de convocation de l'assemblée générale ; si cette assemblée générale n'a pas été convoquée dans les deux (2) mois suivant la demande, les Porteurs concernés pourront charger l'un d'entre eux de déposer une requête auprès du tribunal compétent dans le ressort de la Cour d'Appel de Paris afin qu'un mandataire soit nommé pour convoquer l'assemblée.

Une convocation indiquant la date, l'heure, le lieu, l'ordre du jour et le quorum exigé sera adressé par le Représentant de la Masse au moins quinze (15) jours calendaires avant la date de tenue de l'assemblée.

Chaque Porteur a le droit de participer à l'assemblée en personne ou par mandataire. Chaque Obligation donne droit à une (1) voix.

24.5 Pouvoirs des assemblées générales

L'assemblée générale est habilitée à délibérer sur la rémunération, la révocation ou le remplacement du Représentant de la Masse à la majorité stipulée ci-avant, et peut également statuer sur toute autre question afférente aux droits, actions et avantages communs actuels et futurs attachés aux Obligations, y compris afin d'autoriser le Représentant à agir, que ce soit en demande ou en défense.

L'assemblée générale peut en outre délibérer sur toute proposition tendant à la modification des présentes, et notamment sur toute proposition de compromis ou de transaction sur des droits litigieux ou ayant fait l'objet de décisions judiciaires.

Il est cependant précisé que l'assemblée générale ne peut pas accroître la charge des Porteurs, ni établir une inégalité de traitement entre les Porteurs, ni convertir les Obligations en actions.



L'assemblée générale ne pourra valablement délibérer sur première convocation que si les Porteurs présents ou représentés détiennent au moins un cinquième (1/5e) du montant principal des Obligations en circulation. Sur deuxième convocation, aucun *quorum* ne sera exigé. Les résolutions seront adoptées à la majorité des deux tiers (2/3) des Porteurs présents ou représentés. A l'exception de la révocation ou du remplacement du Représentant de la Masse dans les conditions ci-avant.

24.6 Information des Porteurs

Chaque Porteur ou son représentant aura le droit, pendant la période de quinze (15) jours calendaires précédant la tenue de chaque assemblée générale, de consulter ou prendre copie des résolutions proposées et des rapports présentés à ladite assemblée. Ces documents pourront être consultés au siège de l'Emetteur et en tout autre lieu indiqué dans la convocation de ladite assemblée.

24.7 Reporting

L'Emetteur s'engage à transmettre automatiquement aux Porteurs et à Raizers dans un délai de trente (30) jours calendaires à compter de la fin de chaque trimestre au minimum les informations suivantes :

- un résumé de l'activité du trimestre écoulé contenant les éléments significatifs de l'activité;
- et les éléments financiers ayant un impact sur l'Opération et/ou l'Emetteur de manière générale.

En cas de défaut de communication par l'Emetteur de ces reporting trimestriels, Raizers sera en droit d'exiger de l'Emetteur le paiement d'une pénalité pour inexécution d'un montant correspondant au préjudice subi par les Porteurs du fait de cette absence de communication.

24.8 Frais

L'Emetteur supportera tous les frais afférents au fonctionnement de la Masse et à la défense de ses intérêts, y compris les frais de ses conseils, de convocation et de tenue des assemblées générales et, plus généralement, tous les frais administratifs votés par l'assemblée générale.

24.9 Gestion extinctive

En cas de cessation de son activité, le Représentant de la Masse a mis en place un contrat de gestion extinctive avec un tiers ayant les compétences requises pour gérer la poursuite des opérations en cours du Représentant et veiller à ce que celles-ci arrivent à échéance. Un contrat de gestion extinctive a en effet été signé par Raizers le 12 janvier 2021.

25 INFORMATION ET PARTICIPATION DES PORTEURS

En plus des informations légales et réglementaires au bénéfice des Porteurs, le Représentant de la Masse pourra organiser l'information et la participation des Porteurs à l'activité quotidienne de l'Emetteur. A cet effet, l'Emetteur fera ses meilleurs efforts pour répondre favorablement aux demandes du Représentant de la Masse.

26 DECLARATIONS ET GARANTIES

26.1 Déclarations du Porteur

Le Porteur déclare et garantit à l'Emetteur :

- qu'il dispose de la capacité juridique et des pouvoirs nécessaires à la conclusion du présent Contrat
- que le Contrat lie et sera exécutoire à son encontre ; et



 qu'il a effectivement pris connaissance et compris les informations relatives à l'Emetteur, à la destination des fonds et aux risques encourus au titre du Contrat qui figurent sur la Plateforme Raizers.

26.2 Déclarations et garanties de l'Emetteur

L'Emetteur déclare et garantit au Porteur ce qui suit :

- l'Emetteur est dûment immatriculée et existe valablement au regard des lois françaises, et a la capacité de conduire ses activités et de détenir ses actifs. Les statuts de l'Emetteur ne contiennent pas de stipulation dérogeant aux stipulations figurant généralement dans les statuts de sociétés ayant des objets et des activités similaires. Les représentants légaux de l'Emetteur ont été valablement désignés par les organes sociaux compétents et disposent de tous les pouvoirs nécessaires à la conduite actuelle des activités de l'Emetteur;
- l'Emetteur a la capacité juridique de conclure et d'exécuter ses obligations au titre du présent contrat. Sa signature et exécution sont conformes à son objet social et ont été régulièrement autorisées par les organes sociaux et autorités compétentes de l'Emetteur et ne requièrent aucune autre autorisation de leur part;
- la signature et l'exécution du Contrat ne contreviennent à aucune disposition légale, règlementaire ou statutaire ni à aucun contrat ou accord auquel l'Emetteur est partie;
- l'Emetteur est à jour de toutes ses obligations fiscales et de celles relatives aux cotisations de sécurité sociale et aucune action, démarche ou procédure quelconque, fiscale ou judiciaire, n'a été entreprise ou, à la connaissance de l'Emetteur, n'est sur le point de l'être et qui serait de nature à remettre en cause sa capacité à faire face à leurs obligations au titre du Contrat;
- l'Emetteur n'a fait l'objet d'aucune sanction prononcée par une juridiction française ou étrangère, ou commis de faits susceptibles d'une peine privative de liberté en particulier pour des faits de corruption, de blanchiment de capitaux, ni de financement du terrorisme.

Si l'Emetteur contrôle directement ou indirectement d'autres sociétés au sens de l'article L.233-3 du Code de Commerce, l'Emetteur déclare et garantit mutatis mutandis pour l'ensemble de ces sociétés.

Les déclarations et garanties ci-dessus seront réputées exactes jusqu'à complet remboursement des Obligations et paiement par l'Emetteur de toutes sommes dues au titre des Obligations en principal, intérêts, intérêts de retard, commissions, frais et accessoires, étant précisé que l'Emetteur sera tenue d'informer le Porteur de la survenance de tout évènement qui remettrait en cause l'exactitude de ces déclarations, dès qu'elle aura connaissance de la survenance d'un tel évènement.

27 NOTIFICATION

Tout avis, communication ou notification en rapport avec le présent Contrat devra être remis ou notifié par écrit et remis en mains propres ou par lettre recommandée avec accusé de réception ou par courriel pour les besoins de l'article 15.2 du présent Contrat exclusivement, aux adresses suivantes :

Pour l'Emetteur :

DOMAINE LEBLANC 4, Rue Charcot 75013 Paris

Pour Raizers



Raizers 16, rue Fourcroy 75017 Paris

A l'attention de : Grégoire LINDER Courriels : contact@raizers.com

28 LOI APPLICABLE ET TRIBUNAUX COMPETENTS

Les Obligations sont régies par le droit français. Tout différend se rapportant directement ou indirectement aux Obligations et au plus généralement au présent Contrat sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux compétents du ressort de la Cour d'Appel de Paris.

29 NON DIFFUSION

La diffusion de ce document peut, dans certains pays, faire l'objet d'une règlementation spécifique. Les personnes en possession du présent document doivent s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.

30 DOCUMENTS INCORPORES PAR REFERENCE

Le présent document doit être lu et interprété conjointement avec les avertissements, questionnaires, informations et modalités d'accès du site d'accès progressif du conseiller en investissement participatif de la société Raizers à l'issue duquel le présent document a été délivré.

31 INFORMATIQUE ET LIBERTE

Les informations recueillies ne seront utilisées et ne feront l'objet de communication extérieure que pour les seules nécessités de la gestion ou pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires. Elles pourront donner lieu à l'exercice du droit d'accès dans les conditions prévues par la loi 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données n° 2016/679.

[Suite la page de signatures]



le 28/07/2021

Signé électroniquement,

RAIZERS SAS CAPITAL DE 000 000 € 16 RUE FOURORS 104 4TE 601 ROS PARIS

DOMAINE LEBLANC

RAIZERS

Représentée par : LENOIR, SCI elle-même

Représentée par : Grégoire LINDER

représentée par Thierry DA SILVA, Gérant

Titre: Président

Titre : Président

La signature électronique du bulletin de souscription par le Porteur de l'Obligation vaut pour signature du Contrat et de la procuration visée en Annexe 1.



Annexe 1: A L'ATTENTION DES INVESTISSEURS

PROCURATION

Dans le cadre de la représentation des intérêts des Porteurs d'Obligations, une procuration est donnée à Raizers SAS, en sa qualité de Représentant de la Masse, pour faciliter une phase éventuelle de prolongation ou de recouvrement de l'Emprunt Obligataire.

Par les présentes, et en ma qualité de Porteur d'Obligations, je donne tous pouvoirs au Représentant de la Masse Raizers SAS, pour moi et en mon nom de négocier, accepter et faire toutes modifications du Contrat relatives aux sujets suivants :

- Durée de la souscription ;
- Durée de l'Emprunt Obligataire ;
- Garanties;
- Paiement des intérêts, modalités d'amortissement et taux, sans toutefois ne jamais baisser le taux de l'Emprunt Obligataire initialement convenu ;
- Montant de l'émission,

En conséquence, faire toutes déclarations et démarches, produire tous documents utiles et, en général, faire tout ce qui sera nécessaire dans ce cadre.

Il est précisé que cette procuration est valable à compter de sa date de signature et jusqu'au remboursement complet du capital et des intérêts des Obligations relatives au présent Contrat. Elle peut être révoquée à tout moment par le Porteur considéré.

Bilan Actif

DSC AUI

au 30/09/20 Période du 01/10/19

JDIT	Devise o	d'édition EURO	
IDIT			O
i Addii	Edition of	du 25/11/2	n
1 Actif	renoue	uu 01/10/1	9 au 30/09/

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles:				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel Autres immobilisations corporelles	1 800	1 800		
Immobilisations en cours		1 000		
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles:	1 800	1 800		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES		. 333		
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
TOTAL IIIIIIODIIISALIOIIS IIIIAIICIELES .				
ACTIF IMMOBILISÉ	1 800	1 800		
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	101 698		101 698	59 866
Autres créances	14 594		14 594	188 579
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	116 292		116 292	248 445
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement Disponibilités	15		15	15
Charges constatées d'avance	222 711		222 711	22 610
TOTAL disponibilités et divers :	222 726		222 726	22 625
ACTIF CIRCULANT	339 018		339 018	
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

	Écarts de conversion actif					
age	I	OTAL GÉNÉRAL	340 818	1 800	339 018	271 070
(C)						Page 1

Bilan Passif

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du Devise d'édition

25/11/20 **EURO**

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé Primes d'émission, de fusion, d'apport,	2 000	2 000
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	200	200
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées Autres réserves	40.040	F F00
Report à nouveau	16 846 6 559	5 580 6 559
Résultat de l'exercice	16 595	11 266
TOTAL situation nette:	42 200	25 605
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		20 000
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	42 200	25 605
Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	150 147	
Emprunts et dettes financières divers	6 605	16 099
TOTAL dettes financières :	156 752	16 099
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600	29 924
Dettes fiscales et sociales	119 490	199 442
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	10 975	
TOTAL dettes diverses :	140 065	229 366
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	140 003	223 300
DETTES	296 818	245 465
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	339 018	271 070
TOTAL GENERAL	333 010	21101

Compte de Résultat (Première Partie)

DSC AUDIT

 Période du
 01/10/19

 Edition du
 25/11/20

au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	806 331		806 331	605 417
Chiffres d'affaires nets	806 331		806 331	605 417
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			2 000	417
Reprises sur amortissements et provisions, tra	nsfert de charges			
Autres produits			1 133	1 978
	PRODUITS D'E	XPLOITATION	809 464	607 812
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			22	
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres appro				
Variation de stock [matières premières et appr Autres achats et charges externes	ovisionnementsj		310 923	345 543
Autres acriats et criarges externes	TOTAL shames			
	TOTAL charge	s externes :	310 945	345 543
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			5 617	1 958
CHARGES DE PERSONNEL			040.055	400.000
Salaires et traitements			340 055	190 388
Charges sociales		_	126 569	54 864
	TOTAL charges de	personnel:	466 624	245 252
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisat	ions			1 800
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charg				
	TOTAL dotations d'e	xploitation:		1 800
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			6 757	97
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION				
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	CHARGES D'E	XPLOITATION	789 942	594 650

Compte de Résultat (Seconde Partie)

DSC AUDIT

 Période du
 01/10/19

 Edition du
 25/11/20

au 30/09/20

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	Net (N-1) 30/09/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 522	13 16
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	1	
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	1	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	19 523	13 16
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
	2 928	1 8
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices TOTAL DES PRODUITS	809 466	1 8 607 8 596 5
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices		

DSC AUDIT

Période du Edition du 01/10/19 25/11/20 au 30/09/20

Devise d'édition EURO © Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.00

		Bilan Actif	f(2050)			
	Brut	Amortissements	Net 30/09/2020	Net N-1 30/09/2019	Variatio En valeur	en En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Autres immobilisations corporelles	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
2181000 AGENCEMENTS DIVERS 2818100 AMORTISSEMENT AGCTS	1 800,00	1 800,00	1 800,00 -1 800,00			
Immobilisations financières						
TOTAL (II)	1 800,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Clients et comptes rattachés	101 698,00		101 698,00	59 866,00	41 832,00	69,8
4181000 FACTURES A ETABLIR	101 698,00		101 698,00	59 866,00	41 832,00	69,8
Autres créances	14 594,26		14 594,26	188 579,21	-173 984,95	-92,2
421000 REMUNERATIONS 4219000 SALAIRE SILIA 4287010 ACTIVITE PARTIELLE	221,43 -3 638,23		221,43 -3 638,23	55,59	-161 567,44 -55,59 -3 638,23	-99,8 -100,0
4310000 URSSAF				363,52	-363,52	-100,0
4378000 TICKETS RESTO 4440000 ETAT-IMPOTS SUR LES BEN	2 172,00		2 172,00	2 215,19 5 100,00	-2 215,19 -2 928,00	-100,0 -57,4
4456600 TVA DEDUCTIBLE FRAIS GE	3 114,06		3 114,06		-5 006,09	-61,6
4458600 TVA/FACT NON PARVENUES	1 600,00		1 600,00		-3 323,97	-67,5
44588000 TVA A REGULARISER	11 125,00		11 125,00		11 125,00	,
4671000 AUTRES DEBITEURS/CREDI				6 011,92	-6 011,92	-100,0
Divers						
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	15,00	0,00	
5081000 PARTS SOCIALES	15,00		15,00	15,00		
Disponibilités	222 710,76		222 710,76	22 609,69	200 101,07	885,0
5120000 CE COURANT				9 228,23	-9 228,23	-100,0
5120100 CE EXCEDENT	953,20		953,20		1,42	0,1
5120200 CM COURANT	221 757,56		221 757,56		209 327,88	1684,1
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	339 018,02		339 018,02	271 069,90	67 948,12	25,0
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	340 818,02	1 800,00	339 018,02	271 069,90	67 948,12	25,0

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20

EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.00

Devise d'édition

Bilan Passif (2051)					
	Net 30/09/2020	Net N-1 30/09/2019	Variation En valeur	n En %	
CAPITAUX PROPRES					
Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00	0,00		
1010000 CAPITAL	2 000,00	2 000,00			
Réserve légale	200,00	200,00	0,00		
1061000 RESERVE LEGALE	200,00	200,00			
Autres réserves	16 846,06	5 579,92	11 266,14	20	
1068000 AUTRES RESERVES	16 846,06	5 579,92	11 266,14	20	
Report à nouveau	6 559,21	6 559,21	0,00		
1100000 REPORT A NOUVEAU	6 559,21	6 559,21			
ÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	16 595,21	11 266,14	5 329,07	4	
OTAL (I)	42 200,48	25 605,27	16 595,21	6	
UTRES FONDS PROPRES					
ROVISION POUR RISQUES ET CHARGES ETTES					
Emprunts et dettes auprès établ. de crédits	150 147,08		150 147,08		
1640000 EMPRUNTS AUPRES DES ETABLISSEMENTS 5120000 CE COURANT	150 000,00 147,08		150 000,00 147,08		
Emprunts et dettes financières divers	6 605,08		-9 494,00	-5	
4550000 COMPTE COURANT D'ASSOCIES	6 605,08		-9 494,00	-	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 600,00	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-20 323,81	-6	
4081000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	9 600,00		-20 323,81	-1	
Dettes fiscales et sociales	119 490,44		-79 951,30	-4	
4211000 SALAIRE THIERRY	4 359,88		-47 640,12	-	
4212000 SALAIRE GHERIEB		3 485,99	-3 485,99	-1	
4213000 SALAIRE LAURENT	4 060,53		-47 439,47	-	
4214000 SALAIRE SAMIA 4215000 SALAIRE AMY	3 657,91	629,36 11 737,45	-629,36 -8 079,54	-1 -	
4215000 SALAIRE AMY 4216000 SALAIRE MELISSA	320,00		-11 800,30	-	
4217000 SALAIRE ANTONIN	020,00	14 445,92	-14 445,92	-1	
4218000 SALAIRE NACERA		15 459,10	-15 459,10	-1	
4282000 PROV CONGES PAYES	7 193,00		7 193,00		
4286000 PERSONNEL CHARGES A PAYER	5 162,60		5 162,60		
4310000 URSSAF	24 144,29		24 144,29		
4370800 CAVEC 4371000 RETRAITE PEV. AG2R	3 190,50	15 311,34	3 190,50 -15 311,34	-1	
4372000 MUTUELLE VIASANTE	1 601,54		1 601,54		
4373000 RETRAITE	32 318,12		32 318,12		
4374000 AG2R REUNICA PREVOYANCE	773,96		773,96		
4375000 MUTUELLE VIASANTE		414,18	-414,18	-1	
4378000 TICKETS RESTO	331,47		331,47		
4382000 PROV CS/CP 4421000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	2 877,00 1 159,00		2 877,00 1 150,52	135	
4455100 TVA A PAYER	8 778,00	0,40	8 778,00	100	
4457120 TVA COLLECTEE 20%	2 1 7 6,60	11 981,22	-11 981,22	-1	
4457800 TVA SUR FACTURE A ETABLIR	16 950,00	9 978,00	6 972,00	(
4486300 FORMATION CONTINUE	2 612,64	370,40	2 242,24	6	
Autres dettes	10 974,94		10 974,94		
4710000 EXPERT COMPTABLE OMPTES DE RÉGULARISATION	10 974,94		10 974,94		
OTAL (IV)	296 817,54	245 464,63	51 352,91	2	

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20

Devise d'édition EURO

Compt	© Sago te de Résultat (2052)	e - Sage 100 Etats co	mptables et fiscaux	(17 14.0
Compt	e de Résultat (2052)			
	Net	Net N-1	Variation	,
	30/09/2020	30/09/2019	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION		_		
Production vendue de services	806 330,93	605 417.03	200 913,90	33,
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	,		
7060000 HONORAIRES COMPTABLES 7061000 HONORAIRES JURIDIQUES	770 760,85 400,00	,	182 066,06 400,00	30
7064000 PROVISIONS HONORAIRES	34 860.00		16 905,00	94
7069000 REMBOURSEMENT CLIENTS		-1 303,20	1 303,20	100
7088000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	310,08	70,44	239,64	340
Chiffres d'affaires nets	806 330,93	605 417,03	200 913,90	33
Subvention d'exploitation	2 000,00	417,00	1 583,00	379
7440000 AIDE SOCIALE	2 000,00	417,00	1 583,00	379
Autres produits	1 133,24	1 977,96	-844,72	-42
7580000 PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE	1 133,24	1 977,96	-844,72	-42
otal des produits d'exploitation (I)	809 464,17	607 811,99	201 652,18	33
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises (y compris droits douane)	21,60		21,60	
,				
6080000 DEBOURS	21,60		21,60	4.0
Autres achats et charges externes	310 923,21	345 542,86	-34 619,65	-10
6063000 ACHATS FOURNITURES ET PETIT EQUIPEM	24,98		-24,99	-5
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES 6110000 S/T ETAG	4 092,67 239 224,10		2 955,36 67 943,98	25 ⁰
6110001 PAYE PSE	-839,00	,	-13 023,00	-10
6110001 PAYE OSPITAL	1 777,50	,	-4 291,01	-10 -7
6110003 OC	8 268,50		3 504,16	-, 7
6110004 AGIPAIE	4 620,00		-15 594,00	-7
6110006 PAYE PAGESS				
	2 277,60		78,80	
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 428,92		1 428,92	
6135000 LOCATIONS MOBILIERES	5 454,24		-1 819,85	-2
6135100 AGICAP		240,00	-240,00	-10
6135200 SILAE	11 094,42		8 158,67	27
6135300 FINALGO	990,00		-180,00	-1
6135400 SAGE	2 927,94	1 309,80	1 618,14	12
6136000 RECEIPT BANK	2 276,40		2 276,40	
6161000 ASSURANCES LOCAUX PROF	2 400,41		1 644,56	2
6162000 RC VERSPIEREN		1 119,69	-1 119,69	-10
6181000 DOCUMENTATION GENERALE	89,08	1 881,65	-1 792,57	-9
6221000 COM WARREN	1 666,66	1 100,00	566,66	:
6221100 COM OC	10 335,00	58 040,49	-47 705,49	-8
6226000 HONORAIRES	905,00	416,67	488,33	1
6227000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 171,59	1 381,30	-209,71	-
6236000 PUBLICITE		1 000,00	-1 000,00	-10
6250100 CARBURANT VEHICUL PROFESSIONNEL	119,48	259,36	-139,88	-:
6250200 RESTAURANT	3 653,19	6 431,19	-2 778,00	
6251000 AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT PEAGE-P	1 470,85		-24 084,42	-!
6256000 MISSION	731,62	3 013,28	-2 281,66	
6257000 RECEPTIONS	378,26	809,78	-431,52	-!
6261000 TELEPHONE	882,79	565,70	317,09	
6262000 FRAIS POSTAUX	339,24	388,27	-49,03	
6270000 SERVICES BANCAIRES	3 161,77	2 040,52	1 121,25	:
6281000 COTISATIONS SYNDICALES/ORDRES/FORMA		9 957,15	-9 957,15	-10
mpôts, taxes et versements assimilés	5 616,81		3 658,51	18
6312000 TAXE APPRENTISSAGE		828,29	-828,29	-10
6333000 PARTICIPATION A LA FORMATION PRO. C 6358000 AUTRES IMPOTS	5 616,81	1 095,01 35,00	4 521,80 -35,00	4 ⁻ -10
Salaires et traitements	340 054,89		149 666,76	7
6411000 SALAIRES BRUTS	307 843,87		120 613,04	-
6412000 CONGES PAYES	3 128,33		2 933,28	150
6412100 PROV CONGES PAYES	7 193,00		7 193,00	
6413000 PRIMES	14 192,22		13 782,54	336
UT IOUUU FIXIIVILO	2 189,83		1 452,76	19
	/ 109 03	, , , , ,	52,70	
6414000 INDEMNITE TRANSPORT		368.00	3 840 00	104
6414000 INDEMNITE TRANSPORT 6414010 SALAIRES 07/2019	4 208,00		3 840,00 -147.86	
6414000 INDEMNITE TRANSPORT 6414010 SALAIRES 07/2019 6415000 STAGIAIRES	4 208,00 1 299,64	1 447,50	-147,86	104 -1
6414000 INDEMNITE TRANSPORT 6414010 SALAIRES 07/2019	4 208,00	1 447,50 54 864,18		

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20

Devise d'édition EURO © Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.00

Comp	te de Résultat (2052)			
	Net	Net N-1	Variatio	n
	30/09/2020	30/09/2019	En valeur	En %
6453000 PREVOYANCE AG2R	17 458,25	4 244,01	13 214,24	311,3
6454000 ASSEDIC	11 065,74	5 059,49	6 006,25	118,7
6456000 TICKETS RESTAURANT		260,00	-260,00	-100,0
6457000 TRANSPORT ILE DE FRANCE		1 352,50	-1 352,50	-100,0
6458000 CAVEC	1 914,30		1 914,30	
6458200 PAIE 10/2016	2 877,00		2 877,00	
6461000 CHARGES SOCIALES PERSONNELLES OBLIG		2 690,04	-2 690,04	-100,00
6462000 CHARGES SOCIALES FACULTATIVES		2 720,64	-2 720,64	-100,00
6480000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	39 906,14	l .	39 906,14	
6481000 MEDECINE DU TRAVAIL	776,00		776,00	
6482000 PROVISION PRIMES	5 162,60		5 162,60	
6490000 CICE		-508,72	508,72	100,00
Dotation d'exploitation				
Sur immobilisations - dot. aux amort.		1 800,00	-1 800,00	-100,00
6811000 DAP IMMO.CORPORELLES		1 800,00	-1 800,00	-100,00
Autres charges	6 756,76	96,75	6 660,01	6883,73
6580000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	6 756,76	96,75	6 660,01	6883,73
Total des charges d'exploitation (II)	789 942,38	594 650,22	195 292,16	32,84
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	19 521,79	13 161,77	6 360,02	48,32
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	1,42	2,37	-0,95	-40,08
7680000 AUTRES PRODUIT FINANCIERS	1,42	2,37	-0,95	-40,08
Total des produits financiers (V)	1,42	2,37	-0,95	-40,08
Charges financières				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	1,42	2,37	-0,95	-40,08
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	19 523,21	13 164,14	6 359,07	48,3°

DSC AUDIT

Période du au 30/09/20 01/10/19 Edition du 25/11/20 **EURO**

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 14.00

Devise d'édition

Compte de Résultat (2053)					
Con	Net	Net N-1	Variatio	Variation	
	30/09/2020	30/09/2019	En valeur	En %	
PRODUITS EXCEPTIONNELS					
CHARGES EXCEPTIONNELLES					
Impôts sur les bénéfices * (X)	2 928,00	1 898,00	1 030,00	54,27	
6950000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 928,00	1 898,00	1 030,00	54,27	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	809 465,59	607 814,36	201 651,23	33,18	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	792 870,38	596 548,22	196 322,16	32,91	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	16 595,21	11 266,14	5 329,07	47,30	

Règles & Méthodes Comptables

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

0/19 au 30/09/20 1/20

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions ans
- Agencements et aménagements des constructions ans
- Installations techniques
- Matériel et outillages industriel ans
- · ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

ans

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Règles & Méthodes Comptables

DSC AUDIT

Période du Edition du Devise d'édition

01/10/19 25/11/20 EURO au 30/09/20

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions
- d'exploitation pour les provisions
- financiers pour les provisions

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes

DSC AUDIT Période du au 30/09/20 01/10/19

Edition du Devise d'édition 25/11/20 **EURO**

Attestation (Modèle sans observation)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise DSC AUDIT pour l'exercice du 01/10/19 au 30/09/20

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en € : 339 018,02 - chiffre d'affaires en € : 806 330,93 - résultat net comptable en € : 16 595,21

Fait à PARIS

le

Р1

Signature ()

DSC AUDIT Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

P3

Attestation Modèle avec observation(s) (limitations)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise DSC AUDIT
pour l'exercice du 01/10/19 au 30/09/20
at conformément aux tormes de ma lettre de mission en date du (conformément à nes accord

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables à l'exception de :

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe ci-dessus, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en €: 339 018,02
 - chiffre d'affaires en €: 806 330,93
 - résultat net comptable en €: 16 595,21

Fait à PARIS

le

Signature ()

DSC AUDIT Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

RAPPORT SANS RESERVE

A la suite de la mission qui nous a été confiée et en notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué un examen limité des comptes de DSC AUDIT relatifs à l'exercice du 01/10/2019 au 30/09/2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de . Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.
Nous avons effectué cette mission d'examen limité selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes de DSC AUDIT et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice du 01102019 au 30092020 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice du 01102019 au 30092020 .

Fait à PARIS

Signature ()

le

Immobilisations

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles:			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers	1 800		
Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	1 800		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL immobilisations financières :			

TOTAL GÉNÉRAL

1 800

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'étab. et de développement Autres immobilisations incorporelles TOTAL immobilisations incorporelles:				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Install. techn., matériel et out. industriels Inst. générales, agencements et divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique et mobil. Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			1 800	
TOTAL immobilisations corporelles :			1 800	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations mises en équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immo. financières TOTAL immobilisations financières:				

TOTAL GÉNÉRAL

1 800

Amortissements

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20 **EURO**

Devise d'édition

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles:				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	1 800			1 800
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	1 800			1 800

TOTAL GÉNÉRAL	1 800			1 800
---------------	-------	--	--	-------

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles:				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier				
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Frais d'acquisition de titres de participations				

TOTAL GÉNÉRAL	
---------------	--

Amortissements (suite)

DSC AUDIT

01/10/19 au 30/09/20

Période du Edition du 25/11/20 Devise d'édition **EURO**

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles:				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Constructions installations générales Installations techniques et outillage industriel Installations générales, agencements et divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique et mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :				
Frais d'acquisition de titres de participations				

	NERAL	

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursem. des obligations				

Provisions Inscrites au Bilan

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20 **EURO**

Devise d'édition

Montant Augmentations **Diminutions** Montant **RUBRIQUES** début exercice dotations reprises fin exercice Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées **PROVISIONS RÉGLEMENTÉES** Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges PROV. POUR RISQUES ET CHARGES Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo, financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION

TOTAL GÉNÉRAL				
---------------	--	--	--	--

État des Échéances des Créances et Dettes

DSC AUDIT

Période du Edition du 25/11/20

01/10/19 au 30/09/20 Devise d'édition **EURO**

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	101 698	101 698	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés	(3 417)	(3 417)	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	2 172	2 172	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	15 839	15 839	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	116 292	116 292	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	116 292	116 292	

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	150 147		150 147	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	9 600	9 600		
Personnel et comptes rattachés	24 754	24 754		
Sécurité sociale et autres organismes	65 237	65 237		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	25 728	25 728		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	3 772	3 772		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	6 605	6 605		
Autres dettes	10 975	10 975		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				

TOTAL GÉNÉRAL	296 818	146 670	150 147		
---------------	---------	---------	---------	--	--

Charges à Payer

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	9 600 17 845

TOTAL

27 445

Produits à Recevoir

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20 **EURO**

Devise d'édition

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	101 698 (3 638)
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	

TOTAL	98 060

Charges et Produits Constatés d'Avance

DSC AUDIT

01/10/19 au 30/09/20

Période du Edition du 25/11/20 Devise d'édition **EURO**

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation		
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		

Charges à Répartir sur Plusieurs Exercices

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Montant	Taux d'amortissem.
Charges différées		
Frais d'acquisition des immobilisations		
Frais d'émission des emprunts		
Charges à étaler		

TOTAL

Composition du Capital Social

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20

Edition du 25/11/2 Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice		
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice		

Frais d'Etablissement

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20
Devise d'édition EURO

ÉLÉMENTS	Valeurs nettes	Taux d'amortissem.
Frais de constitution		
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		

TOTAL

Soldes Intermédiaires de Gestion

DSC AUDIT

Période du Edition du Devise d'édition 01/10/19 25/11/20 EURO au 30/09/20

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2020	%	Net (N-1) 30/09/2019	%
Ventes de marchandises -Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	806 331	100,00	605 417	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	806 331	100,00	605 417	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	806 331	100,00	605 417	100,00
- Consommation en provenance des tiers	310 945	38,5629	345 543	57,0752
VALEUR AJOUTÉE	495 386	61,4371	259 874	42,9248
+ Subventions d'exploitation - Impôts et taxes - Charges de personnel	2 000 5 617 466 624	0,248 0,6966 57,87	417 1 958 245 252	0,0689 0,3235 40,5096
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 145	3,1185	13 081	2,1606
+ Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions - Autres charges	1 133 6 757	0,1405 0,838	1 978 1 800 97	0,3267 0,2973 0,016
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 522	2,4211	13 162	2,174
 + Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières 	1	0,0002	2	0,0004
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	19 523	2,4212	13 164	2,1744
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
- Participation des salariés				
- Impôt sur les bénéfices	2 928	0,3631	1 898	0,3135
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	16 595	2,0581	11 266	1,8609
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Capacité d'Autofinancement

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/09/2020	30/09/2019	Variation	
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	25 145	13 081	12 065	
+ Transfert de charges d'exploitation				
+ Autres produits d'exploitation	1 133	1 978	(845)	
Autres charges d'exploitation	6 757	97	6 660	
Quote part de résultat sur opérations en commun				
Produits financiers	1	2	(1)	
Charges financières				
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles				
- Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	2 928	1 898	1 030	
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	16 595	13 066	3 529	

Bilan Synthétique

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20

Edition du 25/11/20 Devise d'édition EURO

ACTIF	30/09/2020	%	30/09/2019	%
Capital souscrit non appelé Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISÉ				
1				
Stocks Créances	116 292	34,3	248 445	91,65
Disponibilités	222 726	65,7	22 625	8,35
ACTIF CIRCULANT	339 018	100	271 070	100
Comptes de régularisation actif				
TOTAL ACTIF	339 018		271 070	
PASSIF	30/09/2020	%	30/09/2019	%
Capital social ou individuel	2 000	0,59	2 000	0,74
Résultat de l'exercice	16 595	4,9	11 266	4,16
Autres capitaux propres	23 605	6,96	12 339	4,55
CAPITAUX PROPRES	42 200	12,45	25 605	9,45
Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges Emprunts et dettes financières	156 752	46,24	16 099	5,94
Autres dettes	140 065	41,32	229 366	84,61
DETTES	296 818	87,55	245 465	90,55
Comptes de régularisation passif				
TOTAL PASSIF	339 018		271 070	

Compte de Résultat Comparatif

DSC AUDIT

Période du 01/10/19 au 30/09/20 Edition du 25/11/20

Edition du 25/11/2 Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	30/09/2020	30/09/2019	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	806 331	605 417	200 914
CHIFFRE D'AFFAIRES NET Production stockée et immobilisée	806 331	605 417	200 914
Subventions d'exploitation	2 000	417	1 583
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	2 000	717	1 303
Autres produits	1 133	1 978	(845)
PRODUITS D'EXPLOITATION	809 464	607 812	201 652
Achat de marchandises	22		22
Variation de stock de marchandises	22		22
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	310 923	345 543	(34 620)
Impôts, taxes et versements assimilés	5 617	1 958	3 659
Salaires, traitements et charges sociales	466 624	245 252	221 372
Dotations pour dépréciation		1 800	(1 800)
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	6 757	97	6 660
CHARGES D'EXPLOITATION	789 942	594 650	195 292
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	19 522	13 162	6 360
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	1	2	(1)
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	1	2	(1)
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés			
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES			
RÉSULTAT FINANCIERS	1	2	(1)
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	2 928	1 898	1 030
• •	_ 520	. 330	. 330
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	16 595	11 266	5 329

Tableau de financement

DSC AUDIT

Période du Edition du Devise d'édition 01/10/19 25/11/20

EURO

au 30/09/20

	Exercice N Montant	Exercice N-1 Montant	% Variation
I - RESSOURCES			
Résultat net comptable avant rémunération de l'exploitant	16 595	11 266	47,3
+ Dotation aux amortissements et provisions		1 800	-100
- Reprises sur charges calculées			
- Subventions d'investissement inscrites au compte de résultat			
+ / - Moins-Values et plus-values sur cession d'actif			
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	16 595	13 066	27,01
Retraits de l'exploitant à déduire			
AUTOFINANCEMENT NET	16 595	13 066	27,01
Prix de cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé			
Augmentation de capital - Apports			
Augmentation des dettes financières			
Subventions d'investissements reçues			
TOTAL des ressources	16 595	13 066	27,01
II - EMPLOIS			
Prélèvement sur le capital - Dividendes			
Achats d'éléments de l'actif immobilisé			
Charges à répartir sur plusieurs exercices			
Réduction de capital			
Remboursement des dettes financières			
TOTAL des emplois			
III - VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	16 595	13 066	27,01

ORIGINE DE LA VARIATION DE TRÉSORERIE

	Début	Fin	Variation / Evolution			
ACTIF OIDOLII ANT	Exercice	Exercice	N	%	N - 1	%
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Clients	59 866	101 698	41 832	69,88	20 985	53,97
Autres créances	188 579	18 232	(170 347)	-90,33	168 863	856,49
DETTES (Hors emprunts et concours bancaires)						
Fournisseurs	29 924	9 600	(20 324)	-67,92	(637)	-2,09
Fournisseurs d'immobilisation						
Autres dettes (1)	199 442	134 104	(65 338)	-32,76	155 454	353,41
I - BESOIN OU RESSOURCES EN FR	19 080	(23 773)	(190)		(291)	
II - FONDS ROULEMENT NET GLOBAL	41 704	198 806	16 595		13 066	
III - TRÉSORERIE (Disponible-concours bancaires)	22 625	222 579	884		(52)	

(1) Y compris intérêts courus sur emprunt

RAISON SOCIALE DSC AUDIT N° ADHÉRENT

Ratios

DSC AUDIT

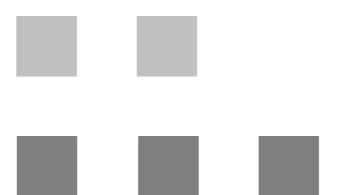
Période du Edition du Devise d'édition 01/10/19 25/11/20 EURO au 30/09/20

RATIOS DE STRUCTURE FINANCIÈRE		Date de fin d'exercice N 30/09/2020	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2019
Financement actifs fixes	CAPITAUX PERMANENTS		
par capitaux permanents :	VALEURS IMMOBILISÉES NETTES		
Financement permanent	FONDS DE ROULEMENT NET	0,5868	0,1539
des actifs circulants :	ACTIF CIRCULANT		0,1000
Part financement propre dans	CAPITAUX PROPRES	0.2121	0.614
le financement permanent :	CAPITAUX PERMANENTS	0,2121	0,014
Capacité remboursement :	DETTES FINANCIÈRES	9,4456	1,2321
Capacite remisoursement.	M.B.A.	9,4430	1,2021

RATIOS D'ACTIVITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2020	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2019
Taux de marge brute avant frais financiers :	RÉSULTAT EXPLOITATION av. Frais fin. VALEURS IMMOBILISÉES NETTES		
Taux de marge brute après frais financiers :	RÉSULTAT EXPLOITATION ap. Frais fin. VALEURS IMMOBILISÉES NETTES		
Taux de marge nette :	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE PRODUCTION + VENTES	0,0206	0,0186

RATIOS DE RENTABILITE		Date de fin d'exercice N 30/09/2020	Date de fin d'exercice N-1 30/09/2019
Rentabilité financière :	RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE CAPITAUX PROPRES - RÉSULTAT	0,6481	0,7857
Rentabilité économique :	RÉSULTAT NET + INTERETS CAPITAUX PERMANENTS - RÉSULTAT	0,091	0,3701
Taux de frais financiers :	RÉSULTAT FINANCIER PRODUCTION + VENTES		

DSC AUDIT 4 RUE CHARCOT 75013 PARIS 0186952525



Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2019



Bilan Simplifié

DSC AUDIT

 Période du
 01/10/18

 Edition du
 07/01/20

au 30/09/19

Tenue de compte EURO

ACTIF	Montant brut	Dépréciation	Montant net	Exercice précédent
Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles Immobilisations corporelles Immobilisations financières	1 800	1 800		
ACTIF IMMOBILISÉ	1 800	1 800		

Valeurs mobilières de placement Disponibilité Charges constatées d'avance	15 15 22 610	15 15 22 610	15 47 160
Stocks de mat. premières et approv. Stocks de marchandises Avances et acompt. versés sur comm. Créances clients et comptes rattachés Autres créances	59 866	59 866	38 881
	190 033	190 033	19 716

TOTAL GÉNÉRAL	274 324	1 800	272 524	105 772	
---------------	---------	-------	---------	---------	--

PASSIF	Montant net	Exercice précédent
Capital social ou individuel	2 000	2 000
Écarts de réevaluation		
Réserve légale	200	200
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 580	
Report à nouveau	6 559	6 559
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	11 266	5 580
Provisions réglementées		
CAPITAUX PR	OPRES 25 605	14 339

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts et dettes assimilées		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Fournisseurs et comptes rattachés	29 924	30 56
Autres dettes	216 995	60 87
Produits constatés d'avance		
DETTES	246 919	91 43

TOTAL GÉNÉRAL	272 524	105 772	
---------------	---------	---------	--

Compte de Résultat Simplifié

DSC AUDIT Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du 07/01/20 Tenue de compte EURO

	Tenue de compte EU	nu
RÉSULTAT COMPTABLE Export	Montant	Exercice précéden
Ventes de marchandises		
Production vendue de biens		
Production vendue de services	605 417	386
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation reçues	417	1
Autres produits	1 978	6
PRODUIT D'EXPLOITATION	607 812	393
Achat de marchandises [y compris droits de douane]		
Variation de stock de marchandises		
Achats de matières premières et approvisionnements		
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]		
Autres charges externes	345 543	227
Impôts, taxes et versements assimilés	1 958	(
Rémunérations du personnel	189 879	
Charges sociales	55 373	39
Dotations aux amortissements	1 800	
Dotations aux provisions		
Autres charges	97	8
CHARGES D'EXPLOITATION	594 650	385
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	13 162	8
Durch the Conservations		
Produits financiers Produits exceptionnels	2	
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
Impôts sur les bénéfices	1 898	
impote suries benefices	1 898	2
BÉNÉFICE OU PERTE	11 266	5
RÉSULTAT FISCAL		Dádastica
RESOLIATIONAL	Réintégrations	Deduction
	Réintégrations	Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles	Réintégrations	Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles	Réintégrations	Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles		Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles	Réintégrations 1 898	Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles		Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses		Deduction
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Abattement sur le bénéfice	1 898	13 164
Rémunérations et avantages personnels non déductibles Amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles Provisions non déductibles Impôts et taxes non déductibles Réintégrations diverses Abattement sur le bénéfice Déductions diverses	1 898	Déduction

© Sage

DSC AUDIT Page 3

13 164

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS

DSC AUDIT

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du 07/01/20 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

	© Sage	- Sage 100 Etats co	mptables et fiscau	x i7 11.42	
Bilan Simplifié (2033A)					
	Net Net N-1 Variation				
	30/09/2019	30/09/2018	En valeur	En %	
ACTIF					
Actif Immobilisé					
Immobilisations corporelles	0,00		0,00		
2181000 AGENCEMENTS DIVERS 2818100 AMORTISSEMENT AGCTS	1 800,00 -1 800,00		1 800,00 -1 800,00		
Total I	0,00		0,00		
Actif Circulant					
Clients et comptes rattachés	59 866,00	38 880,70	20 985,30	53,9	
4181000 FACTURES A ETABLIR	59 866,00	38 880,70	20 985,30	53,9	
Autres créances	190 033,29	19 715,84	170 317,45	863,8	
421000 REMUNERATIONS 4219000 SALAIRE SILIA 4310000 URSSAF 4378000 TICKETS RESTO 4440000 ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES 4456600 TVA DEDUCTIBLE FRAIS GENERAUX 4458600 TVA/FACT NON PARVENUES 4671000 AUTRES DEBITEURS/CREDITEURS DIER	161 788,87 55,59 363,52 2 215,19 5 100,00 8 120,15 4 923,97 7 466,00	6 489,28 6 666,86 7 5 093,70	161 788,87 55,59 363,52 2 215,19 -1 389,28 7 453,29 -169,73	-21,4 1117,6 -3,3	
VMP	15,00	15,00	0,00		
5081000 PARTS SOCIALES	15,00	15,00			
Disponibilités	22 609,69	47 160,40	-24 550,71	-52,0	
5120000 CE COURANT	9 228,23		6 450,77	232,2	
5120100 CE EXCEDENT 5120200 CM COURANT	951,78 12 429,68		2,37 -31 003,85	0,2 -71,3	
Total II	272 523,98	105 771,94	166 752,04	157,6	
Total général (I + II)	272 523,98	105 771,94	166 752,04	157,6	
PASSIF					
Capitaux Propres					
Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00	0,00		
1010000 CAPITAL	2 000,00	2 000,00			
Réserve légale	200,00	200,00	0,00		
1061000 RESERVE LEGALE	200,00	200,00			
Autres réserves	5 579,92		5 579,92		
1068000 AUTRES RESERVES	5 579,92	2	5 579,92		
Report à nouveau	6 559,21	6 559,21	0,00		
1100000 REPORT A NOUVEAU	6 559,21	6 559,21			
Résultat de l'exercice	11 266,14	5 579,92	5 686,22	101,9	
TOTAL I	25 605,27	14 339,13	11 266,14	78,5	
Dettes					
Fournisseurs et comptes rattachés	29 923,81	30 561,22	-637,41	-2,0	
4081000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	29 923,81	30 561,22	-637,41	-2,0	
Autres dettes	216 994,90	60 871,59	156 123,31	256,4	
4211000 SALAIRE THIERRY	52 000,00		48 000,00	1200,0	
4212000 SALAIRES ERIKA 4213000 SALAIRE LAURENT	3 485,99 51 500,00		3 485,99 47 500,00	1187,	
4214000 SALAIRE ROMAIN	629,36		629,36	1107,	
4215000 SALAIRE AMY	11 737,45		10 796,89	1147,9	
4216000 SALAIRE MELISSA 4217000 SALAIRE ANTONIN	12 120,30 14 445,92		11 109,25 13 142,38	1098,7 1008,2	
000 0/12/11/12 / 11/1 0/4/14	15 459,10		14 198,10	1125,9	

DSC AUDIT

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du 07/01/20 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

Bilan Simplifié (2033A)						
	Net	Net N-1	Variatio	n		
	30/09/2019	30/09/2018	En valeur	En %		
4310000 URSSAF		19 464,00	-19 464,00	-100,00		
4371000 RETRAITE PEV. AG2R	15 311,34	1	15 311,34			
4375000 MUTUELLE VIASANTE	414,18	}	414,18			
4421000 PRELEVEMENT A LA SOURCE	8,48	}	8,48			
4455100 TVA A PAYER		4 456,00	-4 456,00	-100,00		
4457120 TVA COLLECTEE 20%	11 981,22	603,66	11 377,56	1884,76		
4457800 TVA SUR FACTURE A ETABLIR	9 978,00	6 947,70	3 030,30	43,62		
4486300 FORMATION CONTINUE	370,40)	370,40			
4550000 COMPTE COURANT D'ASSOCIES	16 099,08	16 884,08	-785,00	-4,65		
46700000 Autres comptes débiteurs/créditeurs	1 454,08	3	1 454,08			
TOTAL III	246 918,71	91 432,81	155 485,90	170,05		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	272 523,98	105 771,94	166 752,04	157,65		

DSC AUDIT

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du 07/01/20 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

	© Sage	- Sage 100 Etats cor	mptables et fiscau	x i7 11.42
Compte F	Résultat Simplifié (2033 <mark>)</mark>	3)		
	Net	Net N-1	Variatio	n
	30/09/2019	30/09/2018	En valeur	En %
A - RÉSULTAT COMPTABLE				
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de service	605 417,03	386 254,21	219 162,82	56,7
7060000 HONORAIRES COMPTABLES	588 694,79	385 104,31	203 590,48	52,8
7064000 PROVISIONS HONORAIRES	17 955,00		16 935,35	1660,9
7069000 REMBOURSEMENT CLIENTS	-1 303,20		-1 303,20	
7088000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	70,44		-59,81	-45,9
Subvention d'exploitation reçues	417,00	1 000,00	-583,00	-58,3
7440000 AIDE SOCIALE	417,00	1 000,00	-583,00	-58,3
Autres produits	1 977,96	6 408,59	-4 430,63	-69,1
7580000 PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE	1 977,96	6 408,59	-4 430,63	-69,1
Total des pdts. d'expl. hors TVA (I)	607 811,99	393 662,80	214 149,19	54,4
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres charges externes	345 542,86	227 141,31	118 401,55	52,1
6063000 ACHATS FOURNITURES ET PETIT EQUIPEM	49,97		49,97	
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 137,31		-1 957,44	-63,2
6110000 S/T ETAG	171 280,12		81 669,74	91,
6110001 PAYE PSE 6110002 PAYE OSPITAL	12 184,00 6 068,51		-2 724,00 -759,66	-18,2 -11,
6110003 HERMETYS	4 764,34		2 890,27	154,2
6110004 AGIPAIE	20 214,00		5 731,00	39,
6110006 PAYE PAGESS	2 198,80)	2 198,80	
6112000 FINALGO		360,00	-360,00	-100,0
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES 6135000 ARVAL	7 274,09	13 675,28 175,66	-13 675,28 7 098,43	-100,0 4041,0
6135100 AGICAP	240,00		240,00	4041,0
6135200 SILAE	2 935,75		2 935,75	
6135300 FINALGO	1 170,00		1 170,00	
6135400 SAGE	1 309,80		1 309,80	400
6150000 ENTRETIEN ET REPARATIONS 6161000 ASSURANCES LOCAUX PROF	755,85	64,92 683,18	-64,92 72,67	-100, 10,
6162000 RC VERSPIEREN	1 119,69		1 119,69	10,
6181000 DOCUMENTATION GENERALE	1 881,65		1 323,88	237,
6221000 COM WARREN	1 100,00			
6221100 COM OC	58 040,49		28 873,85	99,
6226000 HONORAIRES 6227000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	416,67 1 381,30		416,67 -197,27	-12,
6234000 CADEAUX A LA CLIENTELE	7 00 1,00	177,58	-177,58	-100,
6236000 PUBLICITE	1 000,00	9 043,90	-8 043,90	-88,
6250100 CARBURANT VEHICUL PROFESSIONNEL	259,36		207,64	401,
6250200 RESTAURANT 6251000 AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT PEAGE-P	6 431,19 25 555,27		-2 376,97 4 425,07	-26, 20,
6256000 MISSION	3 013,28	,	1 371,30	83,
6257000 RECEPTIONS	809,78		-623,18	-43,
6261000 TELEPHONE	565,70		-335,67	-37,
6262000 FRAIS POSTAUX	388,27		-43,89	-10,
6263000 INTERNET 6270000 SERVICES BANCAIRES	2 040,52	9,99 2 291,76	-9,99 -251,24	-100, -10,
6281000 COTISATIONS SYNDICALES/ORDRES/FORMA	9 957,15		6 898,01	225,4
Impôts, taxes et versements assimilés	1 958,30	-396,47	2 354,77	593,9
6312000 TAXE APPRENTISSAGE	828,29	-443,00	1 271,29	286,
6313000 FORMATION CONTINUE		46,53	-46,53	-100,0
6333000 PARTICIPATION A LA FORMATION PRO. C	1 095,01		1 095,01	
6358000 AUTRES IMPOTS Rémunérations du personnel	35,00 189 879,41		35,00 79 562,52	72,1
6411000 SALAIRES BRUTS	187 230,83		75 790,77	68,
6412000 CONGES PAYES	195,05		195,05	00,
6413000 PRIMES	409,68		409,68	
6414000 INDEMNITE TRANSPORT	737,07		737,07	
6414010 SALAIRES 07/2019 6415000 STAGIAIRES	368,00 1 447,50		368,00 1 447,50	
6480000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	1 447,30	7 951,11	-7 951,11	-100,0
6490000 CICE	-508,72		8 565,56	94,3

DSC AUDIT

Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du 07/01/20 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 11.42

Compte Rest	ıltat Simplifié (2033)	B)		
	Net	Net N-1	Variatio	n
	30/09/2019	30/09/2018	En valeur	En %
Charges sociales	55 372,90	39 547,78	15 825,12	40,02
6451000 COTISATIONS TESE	28 714,50	22 694,36	6 020,14	26,53
6452000 RETRAITE AG2R	10 331,72	,	3 842,93	59,22
6453000 PREVOYANCE AG2R	4 244,01		3 326,01	362,31
6454000 ASSEDIC 6456000 TICKETS RESTAURANT	5 059,49 260,00		2 599,59	105,68
6457000 TRANSPORT ILE DE FRANCE	1 352,50		260,00 -246,70	-15,4
645800 AUTRES ORG SOCIAUX	1 002,00	247,00	-247,00	-100,00
6461000 CHARGES SOCIALES PERSONNELLES OBLIG	2 690,04		-903,30	-25,14
6462000 CHARGES SOCIALES FACULTATIVES	2 720,64	1 547,19	1 173,45	75,84
Dotations aux amortissements	1 800,00		1 800,00	
6811000 DAP IMMO.CORPORELLES	1 800,00)	1 800,00	
Autres charges	96,75	8 893,00	-8 796,25	-98,91
6580000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	96,75	8 893,00	-8 796,25	-98,91
Total des charges d'exploitation (II)	594 650,22	385 502,51	209 147,71	54,25
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	13 161,77	8 160,29	5 001,48	61,29
PRODUITS ET CHARGES DIVERSES				
Produits financiers (III)	2,37	4,63	-2,26	-48,81
7680000 AUTRES PRODUIT FINANCIERS	2,37	4,63	-2,26	-48,81
Impôts sur les bénéfices (VII)	1 898,00	2 585,00	-687,00	-26,58
6950000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 898,00	2 585,00	-687,00	-26,58
2 - BÉNÉFICE ou PERTE	11 266,14	5 579,92	5 686,22	101,9 ⁻
B - RESULTAT FISCAL				
Réintégrations				
Impôts et taxes non déductibles	1 898,00		-1 898,00	-100,00
6950000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 898,00)	-1 898,00	-100,0
Déductions				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANT				
Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	13 164,14		13 164,14	
Déficits				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS				

Annexe

Immobilisations - Amortissements

DSC AUDIT

 Période du
 01/10/18

 Edition du
 07/01/20

au 30/09/19

Edition du	07/01/20
Tenue de compte	EURO

IMMOBILISATIONS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers		1 800		1 800
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				

1 800 1 800 **TOTAL GÉNÉRAL**

AMORTISSEMENTS	Montant début exercice	Augmentations acquisitions	Diminutions cessions	Montant fin exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. techniques et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers		1 800		1 800
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles				

1 800 1 800 **TOTAL GÉNÉRAL**

DSC AUDIT

Relevé des Provisions - Amortissements dérogatoires

DSC AUDIT Période du 01/10/18 au 30/09/19

Edition du 07/01/20 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début d'exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
Amortissements dérogatoires Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES				
Prov. pour dépréciation sur immo.				

FROV. FOOR HISQUES ET CHANGES		
Prov. pour dépréciation sur immo.		
Prov. pour dépréc./stocks et en cours		
Prov. pour dépréciation sur clients et comptes rattachés		
Autres provisions pour dépréciation		
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION		

TOTAL GÉNÉRAL		

DSC AUDIT 4 RUE CHARCOT 75013 PARIS 0186952525



Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2018



Téléphone:

<u>Ш</u> 2 1

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles:				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles:				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL immobilisations financières :				
ACTIF IMMOBILISÉ				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes Créances clients et comptes rattachés	38 881		38 881	37 096
Autres créances	19 716		19 716	
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	58 597		58 597	54 684
DISPONIBILITÉS ET DIVERS Valeurs mobilières de placement	4.5		4.5	4.5
Disponibilités	15 47 160		15 47 160	15 15 133
Charges constatées d'avance	77 100		77 100	10 100
TOTAL disponibilités et divers :	47 175		47 175	15 148
ACTIF CIRCULANT	105 772		105 772	69 833
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				

S Sage

105 772

TOTAL GÉNÉRAL

69 833

105 772

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

	Net (N)	Net (N-1)
RUBRIQUES	30/09/2018	30/09/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	2 000	2
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence	000	
Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles	200	
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	6 559	
Résultat de l'exercice	5 580	5
TOTAL situation nette:	14 339	8
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	14 339	8
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRE	S	
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGE	ES	
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers	16 884	24
TOTAL dettes financières :	16 884	24
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 561	5
Dettes fiscales et sociales	43 988	31
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL dettes diverses:	74 549	36
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	91 433	61
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRA	105 772	69

Sage

Compte de Résultat

DSC AUDIT Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N)	Net (N-1)
nubhiQues			30/09/2018	30/09/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	386 254		386 254	245 513
Chiffres d'affaires nets	386 254		386 254	245 513
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			1 000	4 300
Reprises sur amortissements et provisions, t	ransfert de charges			
Autres produits			6 409	312
	PRODUITS D'I	EXPLOITATION	393 663	250 126
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douan	el			
Variation de stock de marchandises	0]			
Achats de matières premières et autres appl	rovisionnements			
Variation de stock [matières premières et ap	provisionnements]			
Autres achats et charges externes			227 141	105 286
	TOTAL charge	es externes :	227 141	105 286
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉ	ÉS		(396)	1 119
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			111 440	106 434
Charges sociales			38 425	30 332
	TOTAL charges de	e personnel :	149 865	136 767
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilis	ations			
Dotations aux provisions sur immobilisations	;			
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et cha	rges			
	TOTAL dotations d	exploitation :		
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			8 893	64
	CHARGES D'	EXPLOITATION	385 503	243 236
	RESULTAT D'	EXPLOITATION	8 160	6 890

DSC AUDIT

Compte de Résultat (Seconde Partie)

DSC AUDIT

 Période du
 01/10/17

 Edition du
 10/01/19

au 30/09/18

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	Net (N-1) 30/09/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 160	6 890
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés	5	123
Reprises sur provisions et transferts de charges Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		122
CHARGES FINANCIÈRES		. —
Dotations financières aux amortissements et provisions Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	5	122
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 165	7 012
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL		
RESULTAT EXCEPTIONNEL		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		1 05
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise Impôts sur les bénéfices	2 585	1 03
·	2 585 393 667	250 248
Impôts sur les bénéfices		
Impôts sur les bénéfices TOTAL DES PRODUITS	393 667	250 24

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 10.10

		Bilan Acti	f (2050)			
	Brut	Amortissements	Net 30/09/2018	Net N-1 30/09/2017	Variati En valeur	on En %
ACTIF IMMOBILISÉ						
Immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières						
ACTIF CIRCULANT						
Stocks						
Créances						
Clients et comptes rattachés	38 880,70		38 880,70	37 096,02	1 784,68	4,8
4181000 FACTURES A ETABLIR	38 880,70		38 880,70	37 096,02	1 784,68	4,8
Autres créances	19 715,84		19 715,84	17 588,41	2 127,43	12,10
4440000 ETAT-IMPOTS SUR LES BE 4456600 TVA DEDUCTIBLE FRAIS G 4458600 TVA/FACT NON PARVENUES 4487000 ETAT PRODUIT A RECEVOIR 4671000 AUTRES DEBITEURS/CRED	6 489,28 666,86 5 093,70 7 466.00		6 489,28 666,86 5 093,70 7 466,00	1 564,11 993,30 99,00	6 489,28 -897,25 4 100,40 -99,00 -7 466,00	-57,3(412,8 -100,0(-50,0(
Divers						
Valeurs mobilières de placement	15,00		15,00	15,00	0,00	
5081000 PARTS SOCIALES	15,00		15,00	15,00		
Disponibilités	47 160,40		47 160,40	15 133,43	32 026,97	211,60
5120000 BANQUE 5120100 COMPTE EXCEDENT PROF 5120200 CM COURANT	2 777,46 949,41 43 433,53		2 777,46 949,41 43 433,53	3 544,78	-2 770,55 -2 595,37 37 392,89	-49,94 -73,22 619,02
COMPTES DE RÉGULARISATION						
TOTAL (III)	105 771,94		105 771,94	69 832,86	35 939,08	51,46
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	105 771,94		105 771,94	69 832,86	35 939,08	51,46

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 10.10

Bil	an Passif (2051)			
	Net	00/00/0010		
	30/09/2018	30/09/2017	En valeur	En %
CAPITAUX PROPRES				
Capital social ou individuel	2 000,00	2 000,00	0,00	
1010000 CAPITAL	2 000,00	2 000,00		
Réserve légale	200,00	200,00	0,00	
1061000 RESERVE LEGALE	200,00	200,00		
Report à nouveau	6 559,21	598,55	5 960,66	995,8
1100000 REPORT A NOUVEAU	6 559,21	598,55	5 960,66	995,8
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 579,92	5 960,66	-380,74	-6,3
TOTAL (I)	14 339,13	8 759,21	5 579,92	63,7
AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES				
DETTES				
Emprunts et dettes financières divers	16 884,08	24 113,28	-7 229,20	-29,9
4550000 COMPTE COURANT D'ASSOCIES	16 884,08	24 113,28	-7 229,20	-29,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 561,22	5 959,80	24 601,42	412,7
4081000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	30 561,22	5 959,80	24 601,42	412,7
Dettes fiscales et sociales	43 987,51	31 000,57	12 986,94	41,8
4211000 SALAIRE THIERRY 4213000 SALAIRE LAURENT 4215000 SALAIRE AMY 4216000 SALAIRE MELISSA 4217000 SALAIRE ANTONIN 4218000 SALAIRE NACERA 4310000 URSSAF 4373000 RETRAITE 4376000 PAIE 10/2016	4 000,00 4 000,00 940,56 1 011,00 1 303,54 1 261,00 19 464,00	10 657,36 1 521,23 240,00	1 500,00 4 000,00 940,56 1 011,05 1 303,54 1 261,00 8 806,64 -1 521,23 -240,00	82,6 -100,0 -100,0
4386000 FPC - TAXE APP 4425000 ETAT IMPOTS A RECOUVRER SUR ASSOCIE 4440000 ETAT-IMPOTS SUR LES BENEFICES 4455100 TVA A PAYER 4457120 TVA COLLECTEE 20% 4457800 TVA SUR FACTURE A ETABLIR 448600 ETAT CHARGES A PAYER	4 456,00 603,66 6 947,70	160,76	-140,55 -5 815,00 -1 051,00 2 654,00 442,90 765,03 -930,00	-100,0 -100,0 -100,0 147,2 275,5 12,3 -100,0
COMPTES DE RÉGULARISATION				
TOTAL (IV)	91 432,81	61 073,65	30 359,16	49,7
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	105 771,94	69 832,86	35 939,08	51,4

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 10.10

Comp	ote de Résultat (2052)			
	Net	Net N-1	Variatio	n
	30/09/2018	30/09/2017	En valeur	En %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue de services	386 254,21	245 513,38	140 740,83	57,3
7060000 HONORAIRES COMPTABLES 7064000 PROVISIONS HONORAIRES 7088000 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	385 104,31 1 019,65 130,25	30 913,35	170 504,28 -29 893,70 130,25	79,4 -96,7
Chiffres d'affaires nets	386 254,21	245 513,38	140 740,83	57,3
Subvention d'exploitation	1 000,00	4 300,01	-3 300,01	-76,7
7440000 AIDE SOCIALE	1 000,00	4 300,01	-3 300,01	-76,7
Autres produits	6 408,59	312,44	6 096,15	1951,1
7580000 PRODUIT DIVERS DE GESTION COURANTE	6 408,59	312,44	6 096,15	1951,
Total des produits d'exploitation (I)	393 662,80	250 125,83	143 536,97	57,3
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	227 141,31	105 286,32	121 854,99	115,7
60400000 Achats Etudes/prestations services		-14 932,00	14 932,00	100,0
6063000 ACHATS FOURNITURES ET PETIT EQUIPEM		733,83	-733,83	-100,0
6064000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	3 094,75	,	3 007,73	3456, 159,
6110000 SOUS TRAITANCE ETAG 61100004 HAZIEL DALBERA	89 610,38	34 475,06 104,00	55 135,32 -104,00	-100,
6110001 PAYE PSE	14 908,00		7 094,50	90,
6110002 PAYE OSPITAL	6 828,17		779,83	12,
6110003 OC	1 874,07	21 933,32	-20 059,25	-91,
6110004 AGIPAIE	14 483,00)	14 483,00	
6111000 SOUS-TRAITANCE PRODGEST 6112000 FINALGO	360,00	5 311,00	-5 311,00 360,00	-100,
6132000 LOCATIONS IMMOBILIERES	13 675,28		31,05	0,
6135000 LOCATIONS MOBILIERES	175,66		-226,79	-56,
6150000 ENTRETIEN ET REPARATIONS	64,92	20,82	44,10	211,
6161000 ASSURANCES LOCAUX PROF	683,18	462,15	221,03	47,
6181000 DOCUMENTATION GENERALE	557,77		-1 516,24	-73
6221000 COM WARREN	1 100,00		250,00	29
6221100 COM OC	29 166,64		29 166,64	100
6226000 HONORAIRES 6227000 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 570 57	4 102,72	-4 102,72 1 242 21	-100,
6234000 CADEAUX A LA CLIENTELE	1 578,57 177,58	,	1 243,21 177,58	370
6236000 PUBLICITE	9 043,90		9 043,90	
6250100 CARBURANT VEHICUL PROFESSIONNEL	51,72		-52,71	-50,
6250200 RESTAURANT	8 808,16		1 445,85	19,
6251000 AUTRES FRAIS DE DEPLACEMENT PEAGE-P	21 130,20	4 082,13	17 048,07	417
6256000 MISSION	1 641,98		-1 326,13	-44
6257000 RECEPTIONS	1 432,96	,	1 199,36	513,
6261000 TELEPHONE	901,37		330,48	57,
6262000 FRAIS POSTAUX 6263000 INTERNET	432,16 9,99		262,42 9,99	154
6270000 SERVICES BANCAIRES	9,99 2 291,76		844,79	58.
6280000 DIVERS	2 201,70	323,84	-323,84	-100,
6281000 COTISATIONS SYNDICALES/ORDRES/FORMA	3 059,14		1 057,14	52,
6282000 HERMETYS	<u> </u>	2 556,49	-2 556,49	-100,
Impôts, taxes et versements assimilés	-396,47		-1 515,68	-135,
631200 TAXE D'APPRENTISSAGE 6312000 TAXE APPRENTISSAGE	-443,00	-8,25 505,64	8,25 -948,64	100 -187
631300 FORMATION CONTINUE	-443,00	-9,09	-946,64 9,09	100,
6313000 FORMATION CONTINUE	46,53		-509,38	-91,
6338000 PAIE 10/2016	.0,00	9,00	-9,00	-100,
6351100 COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES		66,00	-66,00	-100,
Salaires et traitements	111 440,06	106 434,30	5 005,76	4,
6411000 SALAIRES BRUTS	111 440,06	88 500,90	22 939,16	25,
6414000 INDEMNITE TRANSPORT		12 441,46	-12 441,46	-100,
6415000 STAGIAIRES		5 491,94	-5 491,94	-100,
Charges sociales	38 424,61	30 332,21	8 092,40	26,6
6451000 COTISATIONS TESE	22 694,36	,	-3 284,31	-12,
6452000 RETRAITE AG2R	6 488,79		6 488,79	
6453000 RETRAITE NON CADRES	918,00	1	918,00	

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 10.10

Compte de	Résultat (2052)		· ·	
	Net	Net N-1	Variatio	on
	30/09/2018	30/09/2017	En valeur	En %
6454000 ASSEDIC 6457000 TRANSPORT ILE DE FRANCE	2 459,90 1 599,20	,	2 227,46 1 599,20	958,29
645800 AUTRES ORG SOCIAUX	247,00		247,00	
6458100 PAIE 10/2016 6458200 PAIE 10/2016		294,15 567,75	-294,15 -567,75	-100,00 -100,00
6461000 CHARGES SOCIALES PERSONNELLES OBLIG	3 593,34	,	-567,75 1 449,34	67,60
6462000 CHARGES SOCIALES FACULTATIVES	1 547,19	,	1 547,19	07,00
6480000 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	7 951,11		6 835,91	612,98
6490000 CICE	-9 074,28	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	-9 074,28	31_,33
Dotation d'exploitation				
Autres charges	8 893,00	63,94	8 829,06	13808,35
6580000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	8 893,00	63,94	8 829,06	13808,35
Total des charges d'exploitation (II)	385 502,51	243 235,98	142 266,53	58,49
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	8 160,29	6 889,85	1 270,44	18,44
Opérations en commun				
Produits financiers				
Autres intérêts et produits assimilés	4,63	121,81	-117,18	-96,20
7680000 AUTRES PRODUIT FINANCIERS	4,63	121,81	-117,18	-96,20
Total des produits financiers (V)	4,63	121,81	-117,18	-96,20
Charges financières				
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)	4,63	121,81	-117,18	-96,20
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS (1-2+3-4+5-6)	8 164,92	7 011,66	1 153,26	16,45

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux i7 10.10

Compte	de Résultat (2053)			
	Net	Net N-1	Variati	on
	30/09/2018	30/09/2017	En valeur	En %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Impôts sur les bénéfices * (X)	2 585,00	1 051,00	1 534,00	145,96
6950000 IMPOTS SUR LES BENEFICES	2 585,00	1 051,00	1 534,00	145,96
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	393 667,43	250 247,64	143 419,79	57,31
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	388 087,51	244 286,98	143 800,53	58,87
5 - BÉNÉFICE OU PERTE	5 579,92	5 960,66	-380,74	-6,39

Annexe

Règles & Méthodes Comptables

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations sont ou ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Constructions ans
- Agencements et aménagements des constructions ans
- Installations techniques ans
 Matériel et outillages industriel au
- ans

PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES, VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode ...

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks / sont éventuellement inclus.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

PRIMES DE REMBOURSEMENT DES OBLIGATIONS

Les primes de remboursement sont amorties au prorata des intérêts courus/par fractions égales sur la durée de l'emprunt.

Règles & Méthodes Comptables

DSC AUDIT

Période du 01/10/17

au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

PROVISIONS REGLEMENTEES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent..... et la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire / dégressif.

La contrepartie des provisions réglementées est inscrite au compte de résultat dans les charges et produits

- exceptionnels pour les provisions
- d'exploitation pour les provisions
- financiers pour les provisions

OPERATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaleur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion".

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité / partiellement suivant les modalités suivantes

DSC AUDIT Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19

P1 Tenue de compte EURO

Attestation (Modèle sans observation)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise DSC AUDIT pour l'exercice du 01/10/17 au 30/09/18

et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts.

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en €: 105 771,94
 - chiffre d'affaires en €: 386 254,21
 - résultat net comptable en €: 5 579,92

Fait à PARIS

le

Signature (DSC AUDIT)

DSC AUDIT Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

P3

Attestation Modèle avec observation(s) (limitations)

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise DSC AUDIT
pour l'exercice du 01/10/17 au 30/09/18
et conformément aux termes de ma lettre de mission en date du (conformément à nos accords), j'ai effectué les
diligences prévues par les normes de Présentation définies par l'Ordre des experts comptables à l'exception de :

A la date de mes travaux qui ne constituent pas un audit et à l'issue de ceux-ci, à l'exception de l'incidence éventuelle des points décrits dans le paragraphe ci-dessus, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent pages, se caractérisent par les données suivantes

- total du bilan en €: 105 771,94
 - chiffre d'affaires en €: 386 254,21
 - résultat net comptable en €: 5 579,92

Fait à PARIS

le

Signature (DSC AUDIT)

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

RAPPORT SANS RESERVE ET AVEC UN PARAGRAPHE D'OBSERVATIONS SOULIGNANT UNE INFORMATION DONNEE DANS L'ANNEXE

A la suite de la mission qui nous a été confiée et en notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué un examen limité des comptes de DSC AUDIT relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.
Ces comptes ont été établis sous la responsabilité de . Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.
Nous avons effectué cette mission d'examen limité selon les normes de la profession ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes ne comportent pas d'anomalies significatives.
Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en oeuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.
Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la régularité et la sincérité des comptes de DSC AUDIT et l'image fidèle qu'ils donnent du résultat des opérations de l'exercice du 01102017 au 30092018 ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice du 01102017 au 30092018.
Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé dans la note de l'annexe concernant
Fait à PARIS
le
Signature (DSC AUDIT)

État des Échéances des Créances et Dettes

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
TOTAL de l'actif immobilisé :			
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	38 881	38 881	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	6 489	6 489	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	5 761	5 761	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers	7 466	7 466	
TOTAL de l'actif circulant :	58 597	58 597	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			

TOTAL GÉNÉRAL	58 597	58 597	
---------------	--------	--------	--

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Auprès des établissements de crédit : - à 1 an maximum à l'origine - à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers Fournisseurs et comptes rattachés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes	30 561 12 516 19 464	30 561 12 516 19 464		
Impôts sur les bénéfices Taxe sur la valeur ajoutée Obligations cautionnées Autres impôts, taxes et assimilés Dettes sur immo. et comptes rattachés	12 007	12 007		
Groupe et associés Autres dettes Dette représentat. de titres empruntés Produits constatés d'avance	16 884	16 884		

TOTAL GÉNÉRAL 91 433 91 433

Charges à Payer

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit Emprunts et dettes financières divers Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Disponibilités, charges à payer Autres dettes	30 561

TOTAL 30 561

Produits à Recevoir

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Immobilisations financières	
Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières	
Créances	
Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances	38 881
Valeurs Mobilières de Placement	
Disponibilités	

TOTAL	38 881
-------	--------

Etats de gestion

Capacité d'Autofinancement

DSC AUDIT Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	30/09/2018	30/09/2017	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 645	6 641	4 003

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	5 580	5 961	(381)
- Impôts sur les bénéfices	2 585	1 051	1 534
- Participation des salariés			
- Charges exceptionnelles			
+ Produits exceptionnels			
- Charges financières			(
+ Produits financiers	5	122	(117
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
- Autres charges d'exploitation	8 893	64	8 829
+ Autres produits d'exploitation	6 409	312	6 096
+ Transfert de charges d'exploitation			

Soldes Intermédiaires de Gestion

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18 Edition du 10/01/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 30/09/2018	%	Net (N-1) 30/09/2017	%
Ventes de marchandises		,-		
-Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE				
Production vendue + Production stockée - Déstockage de production + Production immobilisée	386 254	100,00	245 513	100,00
PRODUCTION DE L'EXERCICE	386 254	100,00	245 513	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	386 254	100,00	245 513	100,00
- Consommation en provenance des tiers	227 141	58,8062	105 286	42,8841
VALEUR AJOUTÉE	159 113	41,1938	140 227	57,1159
+ Subventions d'exploitation- Impôts et taxes- Charges de personnel	1 000 (396) 149 865	0,2589 -0,1026 38,7995	4 300 1 119 136 767	1,7514 0,4559 55,7063
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 645	2,7559	6 641	2,7051
 + Reprises et transferts de charges + Autres produits - Dotations aux amortissements et provisions 	6 409	1,6592	312	0,1273
- Autres charges	8 893	2,3024	64	0,026
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	8 160	2,1127	6 890	2,8063
 + Quote part opérations en commun + Produits financiers - Quote part opérations en commun - Charges financières 	5	0,0012	122	0,0496
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	8 165	2,1139	7 012	2,8559
Produits exceptionnels - Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL				
Participation des salariésImpôt sur les bénéfices	2 585	0,6692	1 051	0,4281
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	5 580	1,4446	5 961	2,4278
Produits de cession d'éléments d'actif - Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

DSC AUDIT

Emplois et Ressources

DSC AUDIT Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

EMPLOIS	Exercice N	Exercice N-1	RESSOURCES	Exercice N	Exercice N-1
Distribution mises en paiement au cours de l'exercice			Capacité d'autofinancement de l'exercice	5 580	5 961
Acquisit. d'élém. actif immobilisé - immobilisations incorporelles - immobilisations corporelles - immobilisations financières Charges à répartir sur plusieurs exercices			Cessions ou réductions d'élém. de l'actif immobilisé Cessions d'immobilisations: - incorporelles - corporelles Cessions ou réductions d'immobilisations financières		
Réduction des capitaux propres (réduction de capital, retraits) Remboursem. dettes financières			Augment. des capitaux propres: - capital ou apports - autres capitaux propres Augmentation dettes financières	5 961	799
TOTAL DES EMPLOIS			TOTAL DES RESSOURCES	11 541	6 759

Variation du fonds de roulement net global (ressource nette)	11 541	6 759	Variation du fonds de roulement net global (emploi net)		
---	--------	-------	---	--	--

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

DSC AUDIT Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

ARIATION DU FONDS		Exercice N		Exercice N-1
DE ROULEMENT NET GLOBAL	Besoins	Dégagement	Solde	Solde
Variations EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation :				
- stocks et en-cours				
- avances et acompt. versés sur comm.				
- créances clients, comptes rattachés et				
autres créances d'exploitation	11 378		(11 378)	(38 78
Variation des dettes d'explaitation :				
Variation des dettes d'exploitation :				
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- dettes fournisseurs, cpt. rattachés				
et autres dettes d'exploitation		38 639	38 639	4
T0T41	44.070	00.000		
TOTAL	11 378	38 639		
VARIAT	ION NETTE EXPI	LOITATION I	27 261	(38 33
Variations HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs		7 466	7 466	(1
Variations des autres créditeurs	1 051		(1 051)	(4 33
			`	<u> </u>
TOTAL	1 051	7 466		
VARIATION N	ETTE HORS EXP	LOITATION II	6 415	(4 34
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I +	II)			(40.00
Besoins de l'exercice en fonds de roulement			00.070	(42 68
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exerc	ice		33 676	
Variations TRÉSORERIE				
Variations des disponibilités	32 027		(32 027)	64 7
Var. concours banc. et solde crédit.			(/	_
TOTAL	32 027			
IGIAL	V = V =.			
VARI	ATION NETTE TR	ÉSORERIE III	(32 027)	64 7
VARIATION DU FONDS D	E ROULEMENT N	IET GLOBAL		
VARIATION DU FONDS DE TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)	E ROULEMENT N	IET GLOBAL		
	E ROULEMENT N	IET GLOBAL		

Tableau de contrôle de la variation de trésorerie

DSC AUDIT

Période du 01/10/17 au 30/09/18

Edition du 10/01/19 Tenue de compte EURO

ACTIF	Ouverture	Clôture	Variation
Valeur mobilières de placement	15	15	
Disponibilités	15 133	47 160	32 027
Total I	15 148	47 175	32 027
PASSIF	Ouverture	Clôture	Variation
Effets escomptés non échus			
Concours bancaires courants			
Total II			

TOTAL (I - II)	15 148 47 175	32 027
----------------	---------------	--------